

|                                                                                                 |                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|
| <b>DEPARTEMENT DE SAONE-&amp;-LOIRE</b><br><b>COMMUNAUTE URBAINE</b><br><b>CREUSOT MONTCEAU</b> | <b>EXTRAIT DU REGISTRE</b><br><b>DES DELIBERATIONS</b> |
|                                                                                                 | <b>RAPPORT N° V-1</b><br><br><b>25SGADL0167</b>        |

**SEANCE DU**  
**25 SEPTEMBRE 2025**

**Nombre de conseillers en exercice :**  
**71**

**Nombre de conseillers présents :**  
**53**

**Date de convocation :**  
**19 septembre 2025**

**Date d'affichage :**  
**26 septembre 2025**

**OBJET :**  
**Ecomusée - Approbation du projet scientifique et culturel**

**Nombre de Conseillers ayant pris part au vote :** 65

**Nombre de Conseillers ayant voté pour :** 65

**Nombre de Conseillers ayant voté contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant abstenus :** 0

**Nombre de Conseillers :**

- **ayant donné pouvoir : 12**
- **n'ayant pas donné pouvoir : 6**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, le 25 septembre à dix-huit heures trente** le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance, Salle polyvalente - 71200 SAINT SERNIN DU BOIS, sous la présidence de **M. David MARTI, président**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Yohann CASSIER - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Cyril GOMET - M. Jean-François JAUNET - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Frédérique LEMOINE - Mme Isabelle LOUIS - M. Daniel MEUNIER - M. Jérémy PINTO - M. Philippe PIGEAU - Mme Montserrat REYES - M. Guy SOUVIGNY  
**VICE-PRESIDENTS**

M. Jean-Paul BAUDIN - M. Denis BEAUDOT - Mme Jocelyne BLONDEAU - M. Thierry BUISSON - M. Roger BURTIN - M. Michel CHARDEAU - M. Michel CHAVOT - M. Denis CHRISTOPHE - M. Gilbert COULON - M. Daniel DAUMAS - M. Christophe DUMONT - M. Bernard DURAND - M. Gérard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - Mme Séverine GIRARD-LELEU - M. Gérard GRONFIER - M. Charles LANDRE - M. Didier LAUBERAT - Mme Chantal LEBEAU - M. Jean-Paul LUARD - M. Marc MAILLIOT - Mme Christiane MATHOS - Mme Laëtitia MARTINEZ - Mme Paulette MATRAY - Mme Alexandra MEUNIER - Mme Stéphanie MICHELOT-LUQUET - M. Guy MIKOLAJSKI - M. Felix MORENO - Mme Viviane PERRIN - Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean PISSELOUP - M. Marc REPY - M. Enio SALCE - Mme Barbara SARANDAO - Mme Gilda SARANDAO - Mme Aurélie SIVIGNON - M. Noël VALETTE

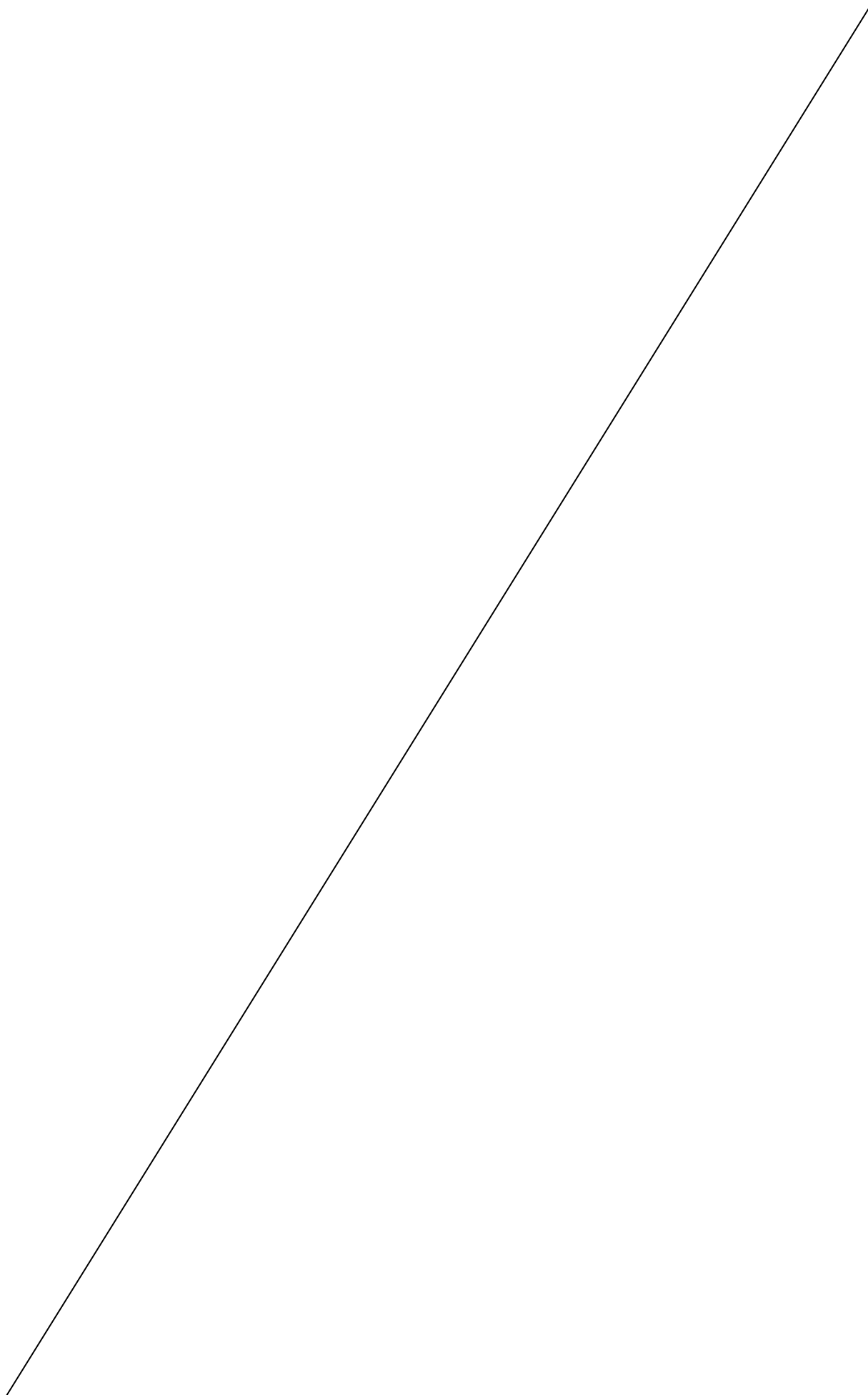
**CONSEILLERS**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. Abdoukader ATTEYE  
Mme Salima BELHADJ-TAHAR  
Mme Amélie GHULAM NABI  
M. Jean GIRARDON  
M. Frédéric MARASCIA  
M. Laurent SELVEZ  
M. COMMEAU (pouvoir à M. David MARTI)  
M. DE ABREU (pouvoir à Mme Viviane PERRIN)  
M. DUPARAY (pouvoir à M. Guy SOUVIGNY)  
Mme FRIZOT (pouvoir à M. Denis BEAUDOT)  
M. GANE (pouvoir à M. Bernard DURAND)  
M. GRAND (pouvoir à Mme Séverine GIRARD-LELEU)  
Mme JARROT (pouvoir à Mme Christiane MATHOS)  
Mme LODDO (pouvoir à M. Daniel MEUNIER)  
M. PRIET (pouvoir à Mme Jocelyne BLONDEAU)  
Mme ROUX-AMRANE (pouvoir à M. Roger BURTIN)  
M. TRAMOY (pouvoir à M. Gérard GRONFIER)  
Mme VESVRES (pouvoir à M. Guy MIKOLAJSKI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Jocelyne BLONDEAU



Vu Code du patrimoine et notamment les articles L.441-1 à L.442-11

Le rapporteur expose :

« Les missions de l'Écomusée Creusot Montceau, communes à tous les musées de France, sont définies par l'article L.441-2 du Code du patrimoine : conserver, restaurer, étudier et enrichir les collections ; les rendre accessibles au public ; mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion ; contribuer aux progrès et à la diffusion de la recherche.

Ces missions doivent être précisées par un Projet Scientifique et Culturel (PSC), document stratégique approuvé par le conseil communautaire et validé par l'État, conformément à l'article L. 442-11 du Code du patrimoine. Le PSC est également obligatoire pour l'octroi d'une subvention de l'État à un projet de construction, d'extension ou de réaménagement d'un musée de France, cette subvention étant subordonnée à la validation préalable de ce document.

À la fois scientifique, stratégique et opérationnel, il permet de définir des orientations à court et moyen terme, ainsi que des objectifs pour l'Écomusée. Il vient également conforter les projets structurants, en particulier ceux en cours d'achèvement (Villa Perrusson à Écuisses), en cours de réalisation (Pôle de recherche et de conservation à Montchanin) et en projet (rénovation du Musée de l'Homme et de l'Industrie du Creusot).

A l'issue de la réalisation d'un bilan complet de son activité et de son fonctionnement depuis sa création, le PSC définit la politique globale du musée et ses grandes orientations pour les années à venir en posant des objectifs stratégiques. Une fois validé, il incarne la feuille de route des équipes en charge du projet. Tous les aspects de la vie du musée sont traités : bâtiments (musée et réserves), parcours de visite, conservation, gestion des collections, médiation des publics, communication, ainsi que moyens de fonctionnement.

D'un point de vue méthodologique, l'élaboration du PSC s'est faite en plusieurs étapes avec, après la phase de bilan, une première phase de réflexion et de consultation élargie, impliquant les équipes du musée, l'exécutif, et les nombreux partenaires institutionnels et associatifs, acteurs de la Culture, des musées et autres structures du territoire, ainsi que des experts. Cette phase a permis de dresser un diagnostic de la situation de l'Écomusée et d'étudier des pistes d'orientation.

S'agissant de la partie projet du PSC, plusieurs ateliers ont été organisés avec des personnes ressources, des acteurs associatifs du territoire, des acteurs publics (élus et techniciens des collectivités, médiathèques, Centres Sociaux Culturels, etc.). En particulier, un atelier a abordé la question des publics éloignés des pratiques culturelles et un autre a été axé sur l'hybridation des lieux culturels de type musée dans la perspective de la rénovation du MHI. Chacun de ces ateliers a permis de faire émerger des idées innovantes pour renouveler l'approche écomuséale de la structure.

La gouvernance du projet a été assurée par deux instances : le comité de pilotage et le comité scientifique et technique.

Une fois approuvé, le PSC sera transmis pour avis au Service des Musées de France au ministère de la Culture.

En résonance avec les objectifs du plan de mandat de la CUCM, qui souhaite développer le rôle inclusif de son Écomusée tout en renforçant son attractivité touristique sur le territoire, les orientations stratégiques de l'Écomusée pour les prochaines années sont les suivantes :

- 1. Faire de l'Écomusée un opérateur patrimonial majeur et fédérateur des autres structures/habitants du territoire**

L'Écomusée est appelé à devenir un acteur déterminant dans la valorisation et la coordination

du patrimoine du territoire, en fédérant les structures existantes et les habitants du territoire désireux de participer à ces actions. Afin d'atteindre cet objectif, la création d'un Pays d'art et d'histoire constitue une démarche essentielle. L'obtention de ce label permettra de structurer un réseau dynamique d'acteurs patrimoniaux et d'en renforcer la visibilité à l'échelle du territoire.

En lien, une étude d'opportunité sera engagée en vue de l'implantation d'un ou deux Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP). Ces équipements, conçus comme des espaces de médiation, s'adresseront tant aux résidents qu'aux visiteurs, afin d'élargir l'accès à la connaissance et à la découverte du patrimoine.

Par ailleurs, le déploiement de parcours thématiques – axés sur l'histoire industrielle, les patrimoines naturels et, en priorité, le paysage minier – viendra consolider cette dynamique collective. Ces itinéraires contribueront à ancrer une approche cohérente et partagée de la mise en valeur patrimoniale.

## **2. Identifier clairement les sites de l'écomusée et leurs fonctions**

Dès l'origine de l'écomusée, une ambiguïté terminologique a pu émerger, susceptible de nuire à la compréhension du public. Les dénominations telles que « MHI », « château de la Verrerie » ou « antennes » ne renvoient pas spontanément à une représentation claire pour les visiteurs. Il apparaît donc déterminant de préciser ces appellations. Par ailleurs, au-delà de la simple identification des lieux, il est indispensable d'associer à chaque site une fonction et une programmation distinctes. Cette approche permettra aux visiteurs d'appréhender immédiatement l'offre culturelle et les spécificités proposées dans chacun des espaces.

Ainsi, le château de la Verrerie, avec la rénovation du MHI, a vocation à devenir un lieu d'hybridation associant le passé, le présent et l'avenir. Cet équipement renouvelé inclura quatre espaces : un espace d'interprétation du château, un ou des espaces de convivialité et d'échanges, une nouvelle exposition de synthèse, un espace d'exposition temporaire et un espace de mise en valeur des innovations.

Quant à la Villa Perrusson, de par son histoire, sa situation géographique et son jardin, elle élargira ses thématiques à la terre façonnée (culturelle) et la terre nourricière (naturelle) grâce à une programmation culturelle et événementielle qui promeut la création artistique.

Enfin, la Briqueterie, située sur la commune de Ciry-Le-Noble, fera prochainement l'objet d'une étude bâtiminaire et patrimoniale pour réinterroger son état sanitaire, son périmètre de protection et d'identifier des perspectives de mise en valeur, en associant les acteurs concernés au sein d'un cadre partenarial élargi.

## **3. Améliorer de manière significative l'accueil et l'offre culturelle**

L'écomusée s'engage à renforcer l'accessibilité et la diversité de son offre culturelle, afin d'en faire un lieu ouvert à tous, tant sur le plan physique que cognitif. Cette démarche vise à ancrer le musée dans une dynamique résolument inclusive, en proposant des expériences adaptées à l'ensemble des publics. Dans cette perspective, l'établissement se fixe deux objectifs majeurs : développer et diversifier sa fréquentation, en accueillant un public plus large et varié, et améliorer les conditions de visite et enrichir l'offre culturelle et patrimoniale, pour garantir une expérience de qualité à chaque visiteur.

## **4. Devenir un acteur de la transition écologique**

Dans l'esprit du manifeste de la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS), qui souligne leur rôle déterminant dans la promotion de la solidarité et de la transition écologique, l'écomusée Creusot Montceau inscrit ces enjeux au cœur de sa stratégie pour les prochaines années. À ces fins, l'écomusée souhaite : faire émerger un socle commun de convictions et de pratiques écoresponsables au sein de l'institution ; inscrire systématiquement l'écoresponsabilité dans toutes ses dimensions ; aligner les pratiques du musée avec les principes qu'il défend par la réduction de son empreinte carbone et de ses pollutions.

## **5. Connaître, valoriser et rendre accessibles les collections**

Les collections de l'écomusée sont au cœur des projets structurants avec la reconstitution Belle Époque et les expositions à la Villa Perrusson, l'installation du pôle de recherche et de conservation et la rénovation du Musée de l'Homme et de l'Industrie, ainsi que les expositions temporaires sur les différents sites. Un certain nombre d'actions proposées à cinq ans apparaissent nécessaires : la mise en fonctionnement du pôle de recherche et de conservation ; le récolement décennal des collections inventoriées ; la conservation sélective de 80 % des collections non inventoriées ; la refonte du centre de ressources documentaires autour d'un projet documentaire incluant la gestion des collections et le désherbage, mais aussi le rôle davantage central que doit jouer le centre dans la vie de l'écomusée et son service aux habitants.

## **6. Créer une stratégie de communication adaptée pour définir une image et promouvoir les actions de l'Écomusée**

L'analyse révèle une dispersion des sites, des horaires et des ressources en ligne, ce qui compromet la cohérence et la perception de l'écomusée par le public. Afin d'améliorer son identification par les visiteurs, qu'ils soient locaux ou touristes, plusieurs axes de réflexion sont proposés : l'adoption d'une dénomination plus accessible ; la création d'une identité visuelle et graphique unifiée, reflétant la dynamique de l'écomusée et facilitant sa reconnaissance ; la centralisation des informations sur un site internet dédié, servant de portail unique pour les agendas et les ressources, en synergie avec les réseaux sociaux, qui devront renforcer le lien avec les habitants ; l'élaboration de cette stratégie de communication s'appuiera sur l'expertise d'un prestataire externe, afin d'en assurer la pertinence et l'opérationnalité.

## **7. Développer et diversifier les partenariats pour renforcer l'ancrage et l'innovation de l'écomusée**

À l'avant-garde de l'innovation muséale depuis sa création, l'écomusée souhaite élargir et structurer son réseau en s'appuyant sur des collaborations ciblées : avec le monde académique pour renforcer les liens avec l'enseignement supérieur et la recherche afin de nourrir les projets ; avec les acteurs culturels locaux pour consolider les partenariats existants et en initier de nouveaux afin d'ancrer davantage l'écomusée dans le tissu social et citoyen ; avec les entreprises pour développer des collaborations avec les acteurs économiques locaux (mécénat, projets communs, valorisation des savoir-faire et des innovations) ; avec le secteur touristique pour coopérer avec les opérateurs (offices de tourisme, hébergeurs, guides) ; avec les réseaux patrimoniaux en s'inscrivant dans des dynamiques nationales et internationales (réseaux d'écomusées, institutions patrimoniales) pour partager les bonnes pratiques et mutualiser les ressources.

## **8. Adapter l'organisation et les moyens de l'Écomusée pour répondre à son nouveau projet**

À ces fins, l'écomusée proposera : une évolution organisationnelle de la direction, visant à optimiser sa gouvernance et ses processus de décision pour mieux répondre à la création du label Pays d'art et d'histoire ; un redéploiement ciblé des ressources (humaines, financières et techniques), afin d'aligner les moyens sur les priorités du projet et d'en garantir la pérennité ; une stratégie de consolidation des marges de manœuvre, combinant diversification des financements, partenariats innovants et rationalisation des coûts ; et enfin un renforcement de la collaboration transversale, tant en interne (entre les services de l'écomusée) qu'avec les acteurs de la Communauté urbaine Creusot Montceau (CUCM), pour favoriser une approche intégrée et cohérente du projet.

Ainsi, ce projet scientifique et culturel, ci-annexé, propose de bâtir une relation forte avec le territoire et ses habitants en reflétant les interrogations du présent et les nouveaux enjeux écologiques et

sociétaux auxquels ils sont confrontés.

Il vous est ainsi proposé d'approuver le Projet scientifique et culturel de l'Ecomusée Creusot Montceau 2025-2030.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

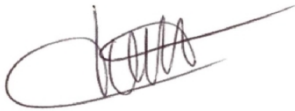
LE CONSEIL,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré  
DECIDE

- D'approuver le Projet Scientifique et Culturel (PSC) de l'Ecomusée Creusot Montceau 2025-2030, ci annexé.

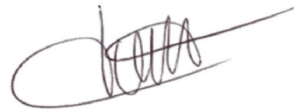
Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 26 septembre 2025  
et publié, affiché ou notifié le 26 septembre 2025

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Cyril GOMET



LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le Vice-Président,  
Cyril GOMET



La secrétaire de séance,  
Jocelyne BLONDEAU



L'Écomusée Creusot Montceau

des patrimoines, un territoire

**pour et par ses habitants**

Projet scientifique et culturel

2025

## TABLE DES MATIERES

### I. BILAN & DIAGNOSTICS

|                                                                       |           |
|-----------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1. Introduction &amp; contexte</b>                                 | <b>7</b>  |
| <b>2. Remerciements</b>                                               | <b>8</b>  |
| <b>3. Un musée communautaire en 2025</b>                              | <b>9</b>  |
| <b>4. De l'idée à la pratique, une histoire contrastée</b>            | <b>11</b> |
| a. 1969-1974 : création                                               | 11        |
| b. 1974-1985 : l'âge d'or de l'Écomusée                               | 12        |
| c. 1985-2000                                                          | 12        |
| d. 2000-2011 : musée de France                                        | 13        |
| e. 2012 : un musée communautaire                                      | 13        |
| <b>5. Présentation et vue synthétique de l'Écomusée</b>               | <b>16</b> |
| a. Une équipe, une organisation, des sites                            | 16        |
| b. Environnement patrimonial et culturel                              | 17        |
| c. Un périmètre clairement identifié                                  | 19        |
| 1. Le château de la Verrerie                                          | 20        |
| 2. La villa Perrusson                                                 | 23        |
| 3. La briqueterie                                                     | 26        |
| d. Enjeux et recommandations                                          | 27        |
| <b>6. Les collections</b>                                             | <b>28</b> |
| a. Les grands axes des collections muséales : une variété typologique | 30        |

|                                                 |           |
|-------------------------------------------------|-----------|
| b. Enjeux et recommandations                    | 31        |
| <b>7. Le Centre de ressources documentaires</b> | <b>32</b> |
| a. Les collections principales                  | 32        |
| b. La base iconographique                       | 32        |
| c. Les archives                                 | 32        |
| d. Les conditions de conservation               | 33        |
| e. Gestion et catalogage                        | 33        |
| f. Les services aux publics                     | 33        |
| g. Enjeux et recommandations                    | 34        |
| <b>8. Le développement des publics</b>          | <b>35</b> |
| a. Organisation et structure                    | 35        |
| b. Politique des publics                        | 35        |
| <i>Chiffres de fréquentation</i>                | 37        |
| <i>Origines des visiteurs</i>                   | 39        |
| c. Services et équipements                      | 41        |
| d. Programmation culturelle                     | 42        |
| 1. MHI                                          | 42        |
| 2. Villa Perrusson                              | 43        |
| <b>9. La communication</b>                      | <b>46</b> |
| a. Contexte et moyens                           | 46        |
| b. Contenus                                     | 46        |
| c. Supports et diffusion                        | 46        |
| <i>Communication imprimée</i>                   | 46        |
| <i>Communication digitale</i>                   | 47        |
| <b>10. Réseaux et partenariats</b>              | <b>48</b> |
| <b>11. Moyens humains &amp; financiers</b>      | <b>50</b> |
| a. Une organisation au service d'un projet      | 50        |

|                                                                                                                   |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| 1. Une transformation nécessaire pour un avenir culturel ambitieux                                                | 51        |
| 2. Un diagnostic lucide au service d'une ambition renouvelée                                                      | 51        |
| 3. Une gouvernance repensée pour plus d'efficacité                                                                | 51        |
| 4. L'ouverture vers de nouveaux horizons                                                                          | 52        |
| 5. Une opportunité d'épanouissement professionnel                                                                 | 52        |
| 6. Un écomusée tourné vers l'avenir                                                                               | 52        |
| b. Une ambition soutenue financièrement                                                                           | 53        |
| <b>II. CHARTE &amp; IDENTITE</b>                                                                                  | <b>54</b> |
| <b>III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ECOMUSEE DE DEMAIN, UNE AMBITION SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE</b>               | <b>56</b> |
| <b>L'Écomusée du Creusot-Montceau : une ambition écologique et solidaire</b>                                      | <b>57</b> |
| a. Une quête de sens renouvelée                                                                                   | 57        |
| b. Des liens à restaurer avec le territoire                                                                       | 57        |
| c. Des futurs désirables pour le territoire                                                                       | 58        |
| d. Mise en œuvre concrète                                                                                         | 59        |
| <b>1. Faire de l'Écomusée un acteur patrimonial majeur et fédérateur du territoire</b>                            | <b>60</b> |
| <b>2. Identifier clairement les sites de l'Écomusée et leurs fonctions</b>                                        | <b>61</b> |
| a. Le château de la Verrerie                                                                                      | 61        |
| b. La villa Perrusson                                                                                             | 63        |
| c. Le Pôle de Recherche et de Conservation (PRC) du Thiellay                                                      | 64        |
| d. La Briqueterie                                                                                                 | 65        |
| <b>3. Améliorer l'accueil et l'offre culturelle en favorisant l'inclusion et la diversification des visiteurs</b> | <b>67</b> |
| a. La jeunesse                                                                                                    | 67        |

|                                                                                                         |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <i>i. Du plus jeune âge jusqu'à 10 ans</i>                                                              | 68        |
| <i>ii. Collèges</i>                                                                                     | 68        |
| <i>iii. Lycée</i>                                                                                       | 68        |
| b. Les adultes éloignés de la pratique muséale                                                          | 69        |
| c. Les touristes                                                                                        | 69        |
| d. Le public en situation de handicap                                                                   | 70        |
| e. Pour tous les publics : ouvrir plus et mieux l'Écomusée                                              | 70        |
| <b>4. Devenir un acteur de la transition écologique</b>                                                 | <b>73</b> |
| <b>5. Connaître, valoriser et rendre accessibles les collections</b>                                    | <b>75</b> |
| a. Evaluation et hiérarchisation des collections                                                        | 75        |
| b. Planification de l'inventaire et de la documentation (2025-2027)                                     | 75        |
| c. Plan de conservation et restauration                                                                 | 76        |
| d. Politique d'acquisition (2025-2035)                                                                  | 76        |
| e. Refonte du centre de ressources documentaires                                                        | 76        |
| <b>6. Créer une stratégie de communication adaptée pour définir une image et promouvoir ses actions</b> | <b>75</b> |
| <b>7. Ouvrir et enrichir son réseau et ses partenariats</b>                                             | <b>79</b> |
| a. Acteurs locaux                                                                                       | 79        |
| b. Enseignement supérieur et recherche                                                                  | 79        |
| c. Entreprises locales pour des visites                                                                 | 80        |
| d. Opérateurs touristiques                                                                              | 80        |
| e. Réseaux patrimoniaux nationaux et internationaux                                                     | 80        |
| <b>8. Adapter l'organisation et les moyens de l'Écomusée pour répondre à son nouveau projet</b>         | <b>82</b> |
| a. Une nouvelle organisation                                                                            | 82        |

|                                                                      |    |
|----------------------------------------------------------------------|----|
| b. La diversification et le développement des sources de financement | 82 |
| c. Le développement des compétences                                  | 82 |

## **I. BILAN et DIAGNOSTICS**

## 1. Introduction et contexte

L'Écomusée a connu ces vingt dernières années plusieurs changements de statuts, de directions et de nombreuses interventions de cabinets de conseil.

La transformation d'association en service communautaire en 2011 a marqué un virage important.

L'histoire emblématique de l'Écomusée a probablement compliqué la tâche de l'écriture d'un nouveau projet scientifique et culturel (PSC). Le dernier en date a débuté en 2019 et son élaboration a été percuté par la crise sanitaire du COVID et malgré cela la partie bilan avait pu être finalisée en 2021.

En 2024, un an après le recrutement de Yann Domenech de Cellès à la direction de l'Écomusée, est lancée une consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour achever en une année l'élaboration et la rédaction du nouveau PSC.

L'entreprise Cédric Crémère Conseil est recrutée en juin 2024. Un Conseil scientifique et Technique (**CST**) est installé en juillet 2024 et produit une première réflexion sur l'identité de l'Écomusée son rôle et son champ d'action. Le CST se réunit à nouveau autour des thématiques de l'**inclusion des publics** et de l'**hybridation des espaces**. Parallèlement un travail de concertation est entamé avec l'équipe de l'Écomusée, les partenaires et avec l'appui de l'AMO pour proposer les axes stratégiques en accord avec l'identité de l'Écomusée.

La méthode de validation de la Communauté Urbaine Creusot Montceau a été itérative avec des validations en comité de pilotage intermédiaires des grandes orientations. Les services de l'Etat (Direction régionale des affaires culturelles, Service des musées de France) ont été étroitement associés tout au long du processus.

Certains éléments du PSC de 2019 ont été utilisés pour la partie bilan (notamment l'étude des publics) et de nombreuses données ont été mises à jour par l'équipe de l'Écomusée.

Ce document est ainsi le fruit de ce travail d'intelligence collective.

## 2. Remerciements

Aux contributrices et contributeurs qui tout au long de ce travail ont enrichi la réflexion par leurs travaux, leur réflexion et le partage de leur expérience.

Conseil scientifique et technique :

Marie-Laure Baudement-Sirugue, Directrice du pôle culture de l'Université de Bourgogne ,Cécile Bertin, Directrice de l'Arc ,ThierryBonnot, Enseignant-chercheur à l'EHESS, Olivier Cogne, Directeur du musée Dauphinois et Vice-Président FEMS, Yann Cussey, Chargé de mission patrimoine à la région BFC, Vincent Giovannoni, Conservateur en chef au MUCEUM, Jean-Luc Gisclon, Président de l'Académie François Bourdon, Cyril Gomet, Vice-Président délégué au patrimoine de la CUCM, Cindy Jaubert, Directrice de l'Office de Tourisme Creusot-Montceau, Michel Jondot, Directeur de l'association TREMPLIN Homme et patrimoine, Lionel Markus, Conseiller musée à la DRAC BFC, Pascale Martinez, Directrice du pôle culture et jeunesse de Montceau-les-Mines  
Isabelle Nottaris, directrice de l'OCIM, Jean-Philippe Passaqui, Professeur agrégée d'histoire spécialiste patrimoine industriel  
Christophe Pellereau, responsable formation et communication de Framatome, Matthieu Pinette, Conservateur en chef du patrimoine, Isabelle Vernus, directrice des archives et du patrimoine culturel 71, Michaël Vottero, Conservateur Monument Historique à la DRAC

Personnes associées :

Justine Benit, Chargée de développement social local à l'OPAC71, Vicky Buring, conservatrice au musée de la Vie bourguignonne, Matías Chebel, responsable de Compagnie Zumbo, Caroline Clémensat, directrice générale des Franciscaines de Deauville, Anne Mallet, responsable de la Baraque TV, Noemie Mingioni-Serra directrice du centre-social de la Ville de Montchanin, Diane Seulin, directrice des Affaires Sociales et Culturelles, Ville de Saint-Vallier,

CUCM :

La direction générale et toute l'équipe de l'Ecomusée Creusot Montceau

### 3. Un musée communautaire en 2025

Parmi les premières communautés urbaines créées en France, la Communauté Urbaine Creusot Montceau est formée en janvier 1970 (**CUCM**) offre aujourd'hui un cadre de vie exceptionnel alliant patrimoine historique et paysages naturels préservés.

C'est un territoire en pleine transformation socio-économique, qui attire de plus en plus d'investisseurs grâce à ses nombreuses opportunités d'affaires.

Avec près de 100 000 habitants, le territoire bénéficie d'un bassin d'emploi dynamique et de compétences qualifiées, fort d'une expertise industrielle reconnue. L'écosystème local soutient activement l'innovation et l'entrepreneuriat, grâce à des dispositifs d'accompagnement et des pépinières d'entreprises.

Aujourd'hui, le conseil communautaire est composé de **71 conseillers** représentant **34 communes** et un peu plus de **95 000 habitants**.

Les services de la CUCM se trouvent essentiellement sur deux sites : Le Creusot et Montceau.

Au Creusot, les services de la CUCM jouxtent la partie occupée par l'Écomusée dans le château de la Verrerie.

L'actuel projet de territoire (2020-2026) comprend **4 axes** déclinés en 13 priorités et 118 actions :

**Axe 1.** La transition écologique au cœur de la vie quotidienne

**Axe 2. La cohésion sociale et territoriale : l'identité de la communauté urbaine**

**Axe 3.** Le développement économique, l'enseignement supérieur et la formation : appuyés sur les atouts historiques et tournés vers la diversification

**Axe 4.** Le développement numérique et la création d'une SMART communauté

4 des 6 actions de l'**axe 2** concernent directement le périmètre de l'Écomusée :

1. Poursuivre et achever les travaux de rénovation intérieure de la villa Perrusson.
2. Conduire à son terme le chantier des collections, avec la réalisation de nouvelles réserves pour l'Écomusée.

3. Engager la refonte de la muséographie du musée de l'Homme et de l'Industrie, pour offrir une nouvelle expérience de visite et de découverte du patrimoine aux visiteurs.
4. Réaliser une étude sur l'itinérance des sites miniers, éléments du patrimoine du territoire.

L'intégration de l'Écomusée à la CUCM au 1<sup>er</sup> janvier 2012 participait d'un choix de pérennisation des activités de l'association rendue fragile par les aléas des attributions de subventions.

C'est une originalité d'avoir un musée de France intégré aux services d'une communauté urbaine.

L'Écomusée est rattaché au pôle Aménagement et projet territorial et sa direction est placée sous l'autorité de la directrice générale adjointe.

## 4. De l'idée à la pratique, une histoire contrastée<sup>1</sup>

### a. 1969-1974 : création

1969 et le don à la ville du Creusot du marteau-pilon, symbole des usines Schneider, marque le début de la patrimonialisation industrielle.

Marcel Evrard, collectionneur d'art africain installé dans la région du Creusot cherche un lieu où implanter sa collection au moment où la ville du Creusot rachète à l'entreprise Schneider S.A le château de la Verrerie. La ville sollicite les conseils de M. Evrard pour créer un musée dans le château en 1970. Celui-ci se rapproche alors de Georges-Henri Rivière, fondateur du Musée des Arts et Traditions Populaires, et de Hugues de Varine, directeur de l'ICOM et en 1971 le corps central du château de la Verrerie est mis à disposition pour le **Musée de l'Homme et de l'Industrie**. Les années qui suivent, avant la création formelle sous la forme d'une association de l'Écomusée, verront naître le terme même d'Écomusée, la notion de paysage comme patrimoine et l'intention de fédérer la population autour de ce patrimoine.

L'Écomusée Creusot Montceau « naît » administrativement en 1974 dans un contexte de désindustrialisation et de restructuration économique du territoire. Initié en 1969, le projet évolue d'un simple musée municipal vers un concept révolutionnaire « d'Écomusée éclaté » couvrant toute la Communauté urbaine Creusot Montceau.

Conçu par Marcel Evrard avec Georges Henri Rivière et Hugues de Varine entre 1971 et 1974, cet Écomusée pionnier se distingue par son approche participative : les habitants deviennent à la fois sujets, acteurs et destinataires de leur patrimoine. Contrairement aux musées traditionnels, Il se veut sans collections propres et propose des expositions temporaires élaborées avec la population locale.

L'institution s'inscrit dans un mouvement international de reconnaissance du patrimoine industriel et constitue le premier exemple français de prise en compte de ce patrimoine face à la désindustrialisation. Son exposition permanente « L'espace de la

---

<sup>1</sup> Pour une synthèse historique récente, voir Pauline Corrias, Typhaine Le Foll et Morgane Moëlle, « L'Écomusée Creusot Montceau : métaphore d'un modèle exemplaire », e-*Phaistos* [En ligne], VIII-1 | 2020, mis en ligne le 29 avril 2020, consulté le 24 juin 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ephaistos/7679> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ephaistos.7679>

Communauté urbaine à travers les âges » retrace l'histoire du territoire de la Préhistoire à 1974, servant de carte d'identité à cette nouvelle communauté urbaine.

### **b. 1974-1985 : l'âge d'or de l'Écomusée**

L'Écomusée Creusot Montceau connaît son apogée à la fin des années 1970, devenant une référence internationale en muséologie. Il développe un réseau d'antennes sur tout le territoire (musée de la Mine de Blanzky, maison d'école de Montceau les mines, ...) et mène de nombreux programmes de recherche avec une équipe d'une trentaine de personnes.

Cette période faste marquée par une contribution importante de l'Etat (financement de l'équipe des scientifiques) et de la jeune CUCM se traduit par plusieurs reconnaissances prestigieuses : mention spéciale du Conseil de l'Europe en 1978, grand prix national du patrimoine en 1981 et félicitations de François Mitterrand. L'Écomusée devient un modèle étudié dans le monde entier, surnommé le " Lourdes du monde muséal " par le muséologue Kenneth Hudson.

Cependant, le succès s'accompagne d'une institutionnalisation progressive dès 1979 avec la rédaction du premier projet culturel, marquant la fin de la phase expérimentale. A partir de 1976, tandis que le territoire lui-même est marqué par la cession de la société des forges Schneider à Creusot-Loire, les relations avec l'entreprise Creusot-Loire et l'Écomusée se dégradent avec notamment la fin des dépôts consentis au musée.

La crise survient brutalement dans les années 1980 : difficultés financières de l'Écomusée dès 1982, départ de Marcel Evrard, directeur historique, en 1985, et surtout faillite de Creusot-Loire en décembre 1984. Face à ces difficultés, le ministère de la Culture intervient en 1985 pour restructurer l'institution, dissolvant certaines associations et réorientant la politique muséale de l'Écomusée.

### **c. 1985-2000**

Après la crise de 1985, l'Écomusée subit une profonde normalisation sous l'impulsion du ministère de la Culture : instauration d'un billet d'entrée en 1986, suppression du comité des usagers, et recentrage sur les collections traditionnelles, transformant les habitants en simples visiteurs.

Les nouveaux statuts de 1994 marquent une rupture définitive avec l'esprit originel en privilégiant les collections et le tourisme au détriment de la participation citoyenne. Durant les années 1990, l'institution se restructure financièrement et se recentre sur les thématiques industrielles, notamment avec l'acquisition de la briqueterie Vairet-Baudot à Ciry-le-Noble en 1995 et l'exposition remarquée sur la famille Schneider au musée d'Orsay.

L'Écomusée devient progressivement un outil de développement territorial intégré dans des stratégies touristiques et économiques portées par les collectivités. Malgré ses efforts de modernisation et les projets ambitieux envisagés, le renouveau espéré ne se concrétise pas, ouvrant la voie à de nouvelles réflexions sur l'avenir du site de la Verrerie.

#### **d. 2000-2011 : musée de France**

Face à la fragilité financière persistante de l'Écomusée, les années 2000 sont marquées par de multiples tentatives de restructuration : projet d'établissement en 2001, partenariat avec l'Académie François Bourdon et la mairie du Creusot pour créer une exposition de synthèse sur l'histoire industrielle dans le château de la Verrerie.

Malgré l'obtention du label « Musée de France » en 2003 et l'élaboration d'un ambitieux programme architectural prévoyant 50 000 visiteurs annuels, l'Écomusée traverse une nouvelle crise entre 2002-2006 avec des dysfonctionnements pointés par un audit commandité par la CUCM.

Pour sauver l'institution, les collectivités créent un Groupement d'intérêt public (GIP) en 2006 chargé de sa refondation, avec un délégué général mandaté pour trois ans pour réorganiser et redynamiser la structure. Après plusieurs études recommandant un changement de statut juridique et malgré les réticences du personnel face aux mutations, le transfert de l'Écomusée à la Communauté urbaine Creusot Montceau est finalement approuvé en octobre 2011. Le 1er janvier 2012, l'Écomusée devient un service communautaire, devenant le seul établissement muséal en France administré par une telle forme de collectivité.

#### **e. 2012 : un musée communautaire**

Le projet du territoire de la CUCM 2015-2020 porte l'ambition d'un redéploiement de l'Écomusée tel que décrit dans l'extrait ci-dessous :

*« L'histoire industrielle a contribué à forger l'identité du territoire reconnue dans toute l'Europe. Des témoins matériels de cette histoire abritent encore aujourd'hui des activités de haute technicité qui continuent à maintenir la renommée du territoire. D'autres sont devenus des éléments du patrimoine local industriel qu'il convient de préserver et valoriser dans une perspective scientifique et culturelle, de transmission et de diffusion des connaissances. Ils constituent aussi un levier de développement touristique et d'attractivité à valoriser.*

*En intégrant l'Écomusée Creusot Montceau en 2012, la Communauté urbaine a signé sa volonté en matière de compétence patrimoniale et défini sa politique suivant quatre axes :*

- Définition du périmètre de l'Écomusée*
- Récolement des collections*
- Politique d'exposition temporaire : limitation du nombre d'expositions à deux par an dans la période 2014-2020*
- Développement de la médiation numérique*

*La volonté est alors de soutenir les efforts de réhabilitation sur trois sites prioritaires, à partir desquels se concentre l'action de la collectivité : la Villa Perrusson à Ecuisses qui offre un point d'appui culturel remarquable susceptible de dynamiser les flux touristiques du canal du Centre ; le site de la Briqueterie de Ciry-le-Noble dont la vocation serait liée au chantier des collections qui constitue le pivot scientifique et technique du projet de refondation de l'Écomusée ; le renouvellement de la muséographie du Musée de l'homme et de l'industrie (MHI) au château de la Verrerie qui nécessite d'être rajeunie et actualisée »<sup>2</sup>.*

Toutefois, les dernières années de l'Écomusée ont été marquées par de fréquents changements de direction, des vacances de postes, un recours régulier à des prestations extérieures pour mener à bien les projets (assistance à maîtrise d'ouvrage bâimentaire et patrimoniale) et une difficulté à faire d'élaborer sereinement un nouveau PSC depuis la tentative de 2019.

---

<sup>2</sup> *Projet de territoire de la Communauté urbaine Creusot Montceau pour les années 2015-2020, 2014. Voir B.III.1 « Redéploiement de l'Écomusée : soutien à la politique de valorisation patrimoniale ».*

L'objectif de ce nouveau PSC est de passer d'une logique de travaux à une logique de projets, certes incluant des interventions de mise à niveau sur les bâtiments, mais en se fondant sur une volonté de s'inspirer de la belle histoire que fut celle de l'utopie de l'Écomusée à ses débuts tout en la renouvelant et en l'inscrivant dans ses réalités contemporaines.

## 5. Présentation et vue synthétique de l'Écomusée

### a. Une équipe, une organisation, des sites

L'équipe de l'Écomusée est composée de 15 personnes (avec la création de 4 nouveaux postes depuis 2022) réparties en :

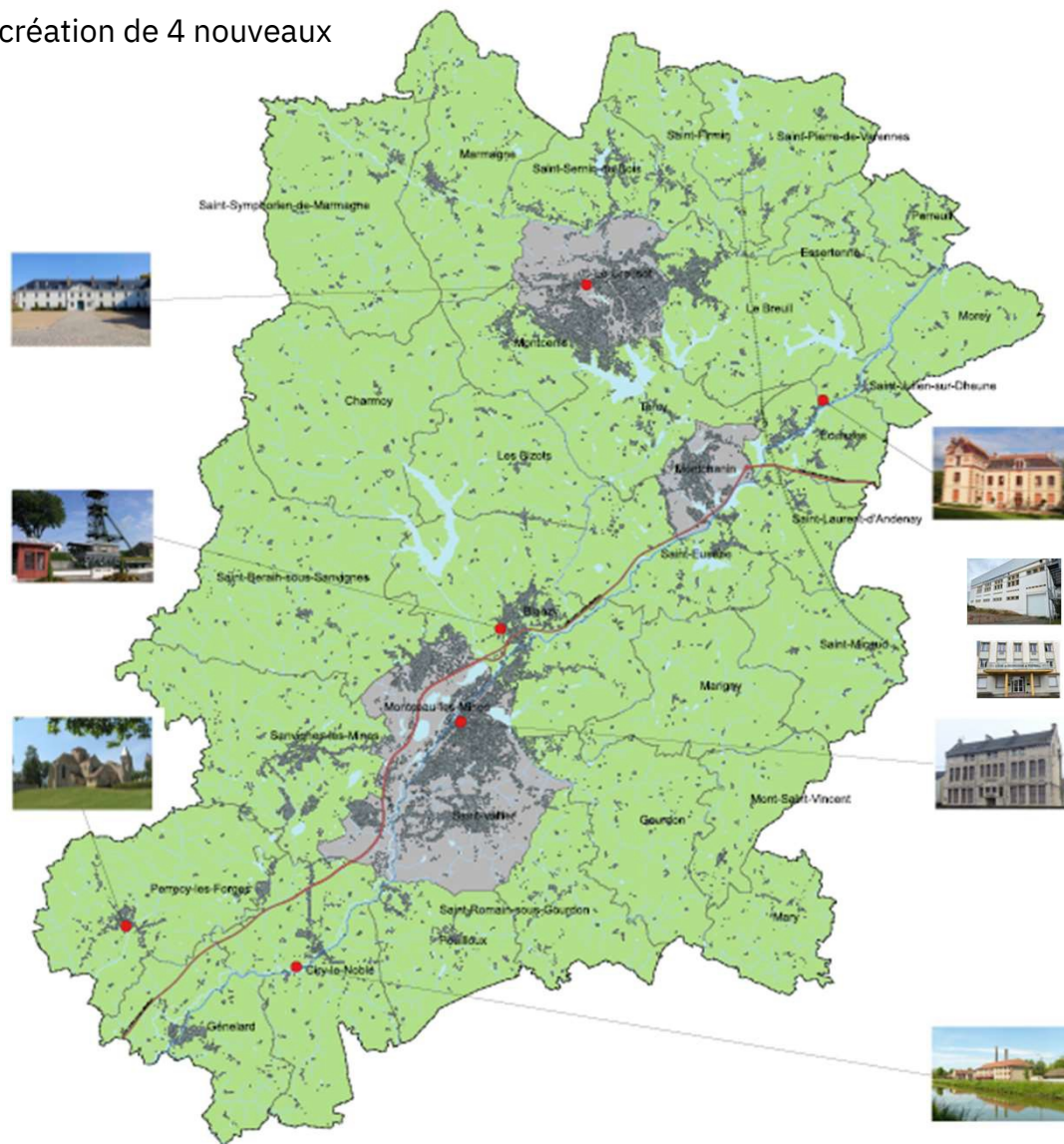
- Un service des publics
- Un service de la conservation
- Un service des expositions

Le budget de fonctionnement hors masse salariale est de 295 000 euros en 2025 contre 362 000 en 2024. Les investissements consacrés aux projets structurants de l'Écomusée (restauration de Villa Perrusson, Chantier des collections, construction de nouvelles réserves du Theillay) s'élèvent à près de 10 M€ entre 2015 et 2025.

**50 000 objets** dans les collections couvrant de nombreuses thématiques

L'Écomusée est présent à travers **4 sites** dont **2** sont **ouverts au public** qui accueillent entre **25 000 et 30 000 visiteurs** par an :

- Le **château de la Verrerie** au Creusot (Musée de l'Homme et de l'Industrie MHI, réserves, centre de ressources documentaires et bureaux) ;
- La **villa Perrusson** à Ecuisses (parcours de la maison reconstituée, expositions temporaires, jardin) ;



- La **briqueterie** à Ciry-le-Noble ouverte les mois d'été et aux Journées du patrimoine ;
- Le futur **Pôle de Recherche et de Conservation** (PRC au Thiellay-Montchanin qui a vocation à abriter les réserves, les bureaux de l'équipe de l'Écomusée et un centre de ressources).

Deux autres sites détenant des collection classées Musées de France et bénéficiant de la tutelle de l'Écomusée sont accompagnés :

- La maison d'école à Montceau-les-Mines (les collections Musée de France sont propriétés de la CUCM) ;
- Le musée de la mine de Blanz y (les collections Musée de France sont propriété de l'association musée de la mine).

#### **a. Environnement patrimonial et culturel**

Plusieurs institutions travaillent à la conservation, à l'étude et la valorisation du patrimoine local :

- l'académie François Bourdon et son Pavillon de l'Industrie au Creusot, sise château de la Verrerie
- la maison du patrimoine au Creusot
- la maison du peintre Raymond Rochette au Creusot
- la Société d'histoire naturelle au Creusot
- le musée de la Mine à Blanz y
- le musée de la maison d'école à Montceau-les-Mines
- l'association naturaliste la Physiophile à Montceau-les-Mines
- l'usine Aillot avec sa galerie de camions anciens à Montceau-les-Mines
- le musée du donjon à Saint-Sernin-du-Bois
- le musée liturgique Saint-Joseph à Montcenis
- le musée d'archéologie Jean Régner (dit « Grenier à sel ») au Mont-Saint-Vincent
- le centre d'interprétation de la ligne de démarcation à Gênelard
- l'église du Prieuré Saint-Pierre et Saint-Benoît à Perrecy-les-Forges
- la tour du Bost à Charmoy.
- L'office du tourisme

D'autres structures complètent l'offre culturelle sur le territoire communautaire : L'ARC (scène nationale), l'Alto et la médiathèque au Creusot ; l'Embarcadère, le conservatoire et la médiathèque à Montceau-les-Mines ; le C2 à Torcy ; l'ECLA à Saint-Vallier et les bibliothèques/médiathèques communales, ainsi que les Haras à Blanzey.

Dans ce même registre, d'autres musées de société tel que l'Écomusée du Morvan, l'Écomusée de la Bresse bourguignonne ou le Musée de la vie bourguignonne à Dijon se situent à moins d'une heure de l'Écomusée Creusot Montceau.

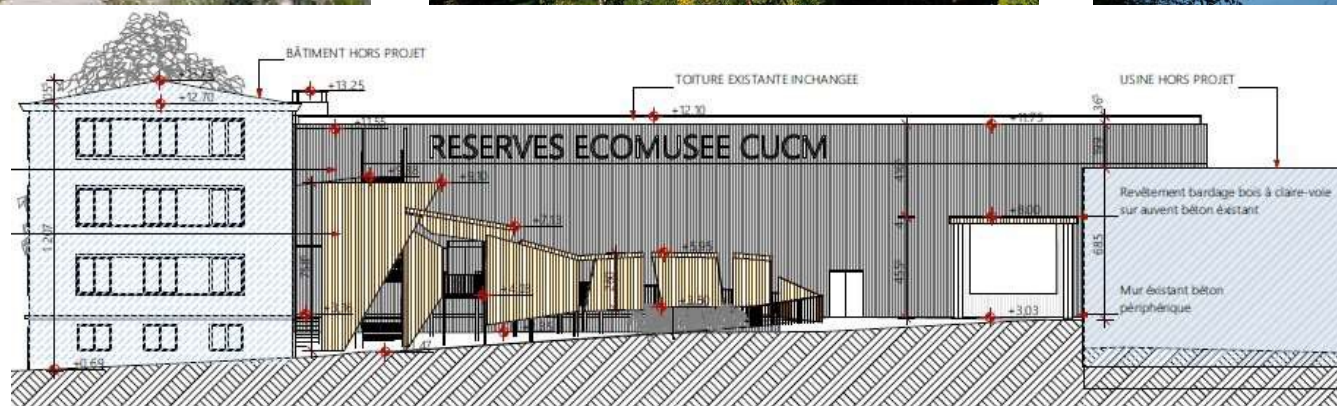
Les musées d'Autun sont proches géographiquement avec des collections en lien avec le territoire du Creusot comme les collections géologiques conservées au muséum d'histoire naturelle d'Autun, plusieurs toiles du peintre Rochette conservées au musée Rollin par exemple.

Chalon-sur-Saône, ville moyenne proche du territoire accueille également plusieurs établissements patrimoniaux.

## b. Un périmètre clairement identifié

L'Écomusée a en gestion directe plusieurs sites aux usages et problématiques propres et variés. Nous proposons ici une analyse par lieu.

- **Le MHI implanté dans une partie du château de la Verrerie** au Creusot, propriété de la ville du Creusot, classé au titre des monuments historiques du 10 décembre 1984
- **La villa Perrusson** à Ecuisses, propriété de la CUCM, Inscrit au titre des monuments historiques du 12 janvier 2001
- **La briqueterie** à Ciry-le-Noble, propriété de la CUCM, Inscrit au titre des monuments historiques du 9 décembre 2008
- **Le futur Pôle de Recherche et Conservation** à Montchanin, propriété de la CUCM



## **1. Le château de la Verrerie**

Le château de la Verrerie est propriété de la ville du Creusot qui l'a acheté en 1969 à l'entreprise Schneider S. A<sup>3</sup>. Les toitures et les façades sont inscrites puis classées au titre des Monuments historiques en 1948 puis 1981, date à laquelle s'ajoutent les deux anciens fours qui abritent aujourd'hui un théâtre et une salle d'exposition, cette dernière étant peu exploitée. Le petit théâtre, élément remarquable du site, édifice aménagé entre 1905 et 1909, par l'architecte parisien P.E. Sanson et le décorateur Fels, pour Eugène II Schneider, il a bénéficié d'une campagne de restauration de ces intérieurs en 2021.

Les archives industrielles du Creusot sont installées à l'Académie François Bourdon dans la cour du château en 1988.

L'office du tourisme s'installe dans le pavillon d'entrée en 1991. La réfection des toitures court de 1996 à 2004 et d'importants travaux de restauration de la porterie sont achevés en début d'année 2025.

Le château de la Verrerie est occupé par une partie des services de la CUCM dont l'Écomusée avec : le musée de l'Homme et de l'Industrie (**MHI**) qui est le parcours de référence de l'Écomusée, le centre de ressources documentaires, des espaces de réserves, les bureaux de la direction de l'Écomusée (amenés à déménager en 2025).

Les espaces qu'occupe l'Écomusée sont répartis en :

1. Bureaux ;
2. Espaces d'exposition (MHI) ;
  1. Permanent
  2. Temporaire
3. Centre de ressources documentaires ;
4. Espaces de stockage technique ;
5. Espaces de conservation des collections qui sera déménagé en 2026 à la suite du chantier de déménagement des collections ;
6. Espaces de conservation des fonds documentaires et des objets exposés de manière permanente.

---

<sup>3</sup> Pour une histoire plus longue du château de la Verrerie, voir Bernard Clément, *château de la Verrerie. Le Creusot. Le Creusot*, Écomusée de la communauté Le Creusot-Montceau, 2005.

## **Le parcours permanent du MHI**

A la création du musée en 1974, Georges Henri Rivière souhaite repenser la notion d'exposition permanente et pouvoir moduler la présentation et les contenus au fil des évolutions de la recherche scientifique et muséologique. La première « exposition permanente évolutive » est née, intitulée « L'espace de la communauté urbaine à travers les âges ».

Depuis 1974, le parcours permanent a fait l'objet de diverses évolutions, le plus souvent par opportunisme en fonction des espaces d'exposition temporaire. La plus notable a eu lieu en 1995, quand tout l'espace d'exposition permanente a été réutilisé pour installer l'exposition « Les Schneider, Le Creusot. Une famille, une entreprise, une ville (1836-1960) » réalisée en partenariat avec le musée d'Orsay. A la fermeture de celle-ci, en 1996, l'intégralité du parcours permanent doit être repris et l'on installe alors les grandes thématiques, toujours visibles actuellement, qui depuis ont peu été remaniées.

Ainsi, l'exposition permanente se développe sur deux niveaux et débute au premier étage par une présentation de la Cristallerie de Marie-Antoinette, premier état du château, les savoir-faire liés à la fabrication du verre ainsi qu'une remarquable collection de cristaux datés du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

A la suite, toute une partie est dédiée à l'histoire familiale de la dynastie Schneider, aux moyens d'une galerie de portraits, de la reconstitution du salon des deux Amériques décoré de papier peint Zuber et du mobilier de la femme d'Henri Schneider, et finalement des portraits des hauts dignitaires étrangers venus en visite au Creusot. Une façon d'évoquer la famille Schneider et son lieu de vie, entre vie privée et vie publique.

En redescendant vers le rez-de-chaussée, de grandes peintures de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, de Bonhommé, Layraud et Rixens, introduisent la thématique de la représentation du travail, le point d'orgue étant la maquette animée de Joseph Beuchot, chef-d'œuvre unique qui représente en miniature les ateliers de l'usine du Creusot. Elle est complétée par la reconstitution de l'atelier de Lucien Mothu, mécanicien-maquettiste, ainsi que plusieurs maquettes de locomotives, rappels de celles réalisées grandeur nature par les établissements Schneider.

L'exposition permanente du MHI a donc connu des évolutions plus ou moins anticipées, qui donnent aujourd'hui au parcours de visite un aspect un peu décousu et parfois déroutant pour les visiteurs individuels pour lesquels il n'existe à ce jour aucun texte de médiation ni aucune signalétique et alors même que peu de visites guidées sont proposées en dehors des manifestations spécifiques, telles que les Journées européennes du patrimoine, outre les visites flash l'été.

## **Accessibilité**

Le MHI fait face à des difficultés **d'accessibilité** à l'entrée, au sous-sol et au premier étage car il n'y a pas d'ascenseurs. Le manque de lisibilité du parcours et de signalétique générale à l'extérieure ne facilite pas l'accessibilité. Le parking le plus proche se situe au niveau de la place Schneider rénovée en 2025. Il est à noter que la circulation ne peut se faire que du parvis vers le MHI et non depuis le jardin qui est pourtant très fréquenté.

### **Sûreté, sécurité et conservation**

Le partage de fonctions variées au sein du château de la Verrerie, au niveau des services de l'Écomusée comme ceux de la CUCM interroge la sûreté globale à cause de multiples entrées possibles liées aux différentes fonctions du bâtiment sachant qu'il n'y a pas de vidéo-surveillance.

Le départ des collections vers de nouvelles réserves est une amélioration mais la question reste à analyser dans l'étude de faisabilité de la rénovation du MHI, tout comme la problématique de la sécurité.

En termes plus généraux les collections peuvent être affectées par l'absence d'intervention sur l'enveloppe du bâtiment depuis la réfection des toitures. L'absence d'isolation, des fuites constatées sur les ouvrants et l'absence d'outils de contrôle climatique sont des sujets qui doivent être au cœur de la future rénovation du MHI.

### **Points forts :**

- Un bâtiment remarquable dont une partie est classé au titre des monuments historiques avec un parc très fréquenté par les habitants ;
- Un lieu « incarnant » une partie de l'histoire qu'il raconte ;
- Une proximité immédiate de partenaires (Officie du tourisme, Académie François Bourdon) mais insuffisamment développée.

### **Points faibles :**

- Une exposition limitée sur le territoire du Creusot avec un espace important consacré à la famille Schneider ne prenant en compte la globalité du territoire géographique de la CUCM,
- Une muséographie vieillissante et un parcours décousu manquant de dispositifs de médiation adaptés ;
- Une accessibilité des usagers complexe voire problématique : parking éloigné, pas d'accès pour les personnes à mobilité réduite ;
- Un bâtiment globalement inadapté à des fonctions muséales contemporaines (accueil du public, conservation des collections, accès techniques), absence de service favorisant un environnement attractif en dehors de l'accueil et de la boutique.

### **Orientations :**

- 2025 : déménagement des services de l'Écomusée vers le PRC dans le secteur du Thiellay à Montchanin
- 2025-2030 : Rénovation du MHI avec notamment une nouvelle exposition de référence qui s'inscrit dans un contexte d'écoresponsabilité (mobilier modulable et réutilisable) et dans une perspective participative (pensée pour et par les visiteurs) et de nouveaux d'espace hybrides favorisant les échanges et l'envie de passer du temps dans le musée. En préalable, une étude de faisabilité devra concilier les normes de conservation et l'ambition écologique portée par la CUCM.

## ***2. La villa Perrusson***

La villa Perrusson est l'ancienne demeure patronale de la famille d'industriels céramistes Perrusson-Desfontaines. Ce bâtiment est construit dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en deux temps. En 1869 est érigé un premier corps de logis, le « pavillon Perrusson ». Il s'agit d'une habitation patronale semblable aux maisons de la petite bourgeoisie de l'époque : une bâtisse à l'architecture et aux décors simples, entourée d'un parc arboré, disposant d'une orangerie et d'un jardin potager. Un quart de siècle plus tard, entre 1892

et 1895, alors que l'entreprise familiale est en pleine apogée, un pavillon très orné est édifié contre la façade nord. Il s'agit du « pavillon Desfontaines ». Les décors du précédent sont alors enrichis afin de créer une unité.

Ces transformations, qui créent la villa Perrusson que nous connaissons aujourd'hui, métamorphosent la résidence en un impressionnant outil publicitaire. Une incroyable diversité de produits fabriqués dans l'usine familiale est exposée à l'extérieur et à l'intérieur : briques, tuiles mécaniques, tuiles plates, tuiles émaillées, épis de faîtage, mitres de cheminées, frises, panneaux, médaillons, balustrades, couvre-chéneau, carreaux de pavement, faïences murales, plafonds.

La villa Perrusson est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques depuis 2001. Acquisée par la Communauté Urbaine en 2008, le site bénéficie d'une importante campagne de restauration entre 2014 et 2022.

2016 voit l'ouverture à la visite du jardin suite à sa réhabilitation et à la restauration des façades et toitures du bâtiment. Durant plusieurs années, le jardin devient le lieu d'exposition d'œuvres d'artistes céramistes contemporains comme Agnès Debizet, Joanna Hair, Frédérique Fleury, Jean Fontaine ou encore Pablo Castillo.

La restauration des intérieurs de la villa Perrusson a lieu entre 2019 et 2022. L'année 2023 marque l'ouverture au public de l'ensemble du site. Le public peut désormais découvrir le **jardin à l'anglaise**, le **pavillon Perrusson** qui accueille des expositions temporaires et le **pavillon Desfontaines** en visite guidée, meublé et décoré tel qu'il a pu être dans les années 1900-1910. Cette reconstitution historique permet en effet de plonger dans l'univers de Gabriel Desfontaines, petit-fils du fondateur de l'entreprise qui reprend la direction de l'usine d'Ecuisses en 1909. Les différentes pièces, qu'elles soient intimes, comme les chambres, ou plutôt commerciales, à l'image du bureau, offrent une découverte immersive d'un intérieur bourgeois industriel. En 2024, l'accès en visite libre des intérieurs reconstitués (Pavillon Desfontaines) favorise la mise en place d'une signalétique avec logo propre à la Villa Perrusson, guidant le visiteur dès les grilles d'entrée des jardins et se déclinant à l'intérieur de la villa tout au long du parcours de visite.

La villa Perrusson fait l'objet d'un réaménagement en 2025 avec l'intégration de l'accueil-billetterie-boutique-librairie dans la villa, incarnant le style Belle époque (ces derniers étaient dans le Café Perrusson, situé à l'extérieur du site).

**Points forts :**

- A la réouverture la rénovation a créé un effet d'attractivité et la fréquentation s'en est ressentie ce qui montre un réel intérêt du public ;
- La diversité du lieu avec des intérieurs, des espaces d'expositions temporaires et des extérieurs est un atout pour varier les propositions ;
- La situation géographique témoigne du décentrement de l'Écomusée à l'échelle de la CUCM.

**Points faibles :**

- Un projet de programmation propre à la villa à clarifier ;
- Un tassement de la fréquentation qui se fait sentir passé la dynamique de l'ouverture en attendant la mise en œuvre d'une programmation ambitieuse (résidences d'artiste, atelier) ;
- Un parcours difficilement lisible par les visiteurs ;
- Une surveillance coûteuse en ressources humaines.

**Orientations :**

- Magnifier des intérieurs d'époque avec un parcours enrichi grâce à des outils de médiation interactifs (cartels imprimés, ambiance sonore et olfactive, support audiovisuel...) afin de vivre pleinement dans une maison « habitée » ;
- Conforter un discours avec une exposition qui vient contextualiser le site et l'histoire d'une famille industrielle en les inscrivant dans un territoire, véritable vallée de la céramique avec la présentation des collections de l'Écomusée ;
- Améliorer la fluidité du circuit de visite pour une meilleure gestion des flux et compréhension du parcours de visite avec un parcours en continu : du rez-de-chaussée du Pavillon Desfontaines à la Boutique-librairie au rez-de-chaussée ;
- Densifier l'exposition permanente ;
- Proposer davantage d'animations et développer la programmation d'événementiels.

### **3. La briqueterie**

Inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques depuis 2008, la Briqueterie à Ciry-le-Noble constitue un site remarquable du patrimoine industriel présent sur le territoire de la CUCM. Ancienne usine de productions céramiques de l'entreprise Vairet-Baudot, les bâtiments actuels ont été édifiés en 1893, les plus récents en 1920. L'entreprise a été créée par Jean-Baptiste Baudot puis elle a été dirigée par son gendre Ernest Vairet.

Après la fermeture de l'usine en 1967, le site est resté à l'abandon. Acquis en 1995 par l'Écomusée, la briqueterie a fait l'objet d'un chantier de restauration du clos et couvert associant l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes, jusqu'en 2005.

Les objectifs de ce programme étaient les suivants :

- conduire un chantier-école d'insertion et de formation professionnelle pour des jeunes et des adultes ;
- restaurer les bâtiments et réhabiliter l'ensemble du site ;
- aménager un équipement culturel consacré principalement à l'industrie céramique.

Grâce à ce programme des objectifs concrets ont pu être atteints. 3450 m<sup>2</sup> de charpente couverture, soit 75%, nécessitant 440 m<sup>3</sup> de bois et 58 000 tuiles ont été réalisés à ce jour ; 21 bâtiments ont été mis hors d'eau ; quelques dizaines de machines ont été restaurées ; un peu plus de 600 stagiaires ont collaboré à l'ouvrage.

Le chantier-école de Ciry-le-Noble a affiché dans le domaine de l'insertion professionnelle des résultats très positifs.

En 2004, la Communauté urbaine Creusot Montceau avait initié un programme d'art contemporain sur le site de la Briqueterie à Ciry-le-Noble avec le projet « Briqueterie, Terre, Création ». En 2011, la CUCM signe une convention d'objectifs avec l'Écomusée lui demandant de concevoir et de réaliser des expositions d'art contemporain pour le site de la Briqueterie, ce qui témoigne d'une vocation culturelle pour ce site qui jusqu'alors illustrait le passé de l'industrie céramique du canal du centre.

Puis de graves désordres ont été constatés dans certains bâtiments, dont les fragilités structurelles nécessitant des investissements lourds.

A partir de l'été 2016, l'Écomusée se retire de la programmation culturelle et de l'animation de la Briqueterie.

La commune de Ciry-le-Noble reprend à son compte une animation estivale dont le périmètre de visite est limité pour raisons de sécurité connaît toutefois un succès (800 visiteurs). La CUCM, propriétaire des bâtiments, assure les dépenses d'entretien, de maintenance courante (alarmes, électricité, blocs autonomes de sécurité, extincteurs), de réparation en cas de sinistre et de mise en sécurité d'une partie du site ce qui permet de poursuivre l'ouverture au public pendant la période estivale selon une convention signée entre la CUCM et la commune de Ciry-le-Noble.

En 30 ans, le site a évolué, différentes expériences ont été menées, la briqueterie s'est inscrite dans le paysage patrimonial et culturel régional mais la question de son devenir reste en suspens.

Sans projet de valorisation, le site représente aujourd'hui une charge de dépenses pour la collectivité avec des problématiques d'entretien structurel des bâtiments.

Ce bien pourrait constituer pour autant une opportunité d'une offre culturelle et patrimoniale complémentaire participant au rayonnement du territoire sous réserve d'un projet fiable.

### **c. Enjeux et recommandations**

#### **Points forts :**

- Seul site industriel encore visitable et possédant ses machines en fonctionnement ;
- Positionné à proximité immédiate du canal du centre, la Briqueterie constitue un pendant du site de la Villa Perrusson autour du thème de la transformation de l'argile.

#### **Points faibles :**

- Une partie du bâti est en péril ;
- Non-accessibilité aux personnes à mobilité réduite ;
- Coût élevé de réhabilitation et de fonctionnement.

#### **Orientations :**

Le devenir de la Briqueterie nécessite au préalable d'identifier ce qui peut être préservé, d'en définir les usages possibles et de chercher des partenaires financiers intéressés à participer à tout ou partie d'un nouveau projet ;

Avant toute décision définitive, une étude patrimoniale et bâtiminaire approfondie doit être engagée, proposant des scénarios de valorisations compatibles avec les moyens du territoire.

## 6. Les collections

Les collections de l'Écomusée sont estimées à **50 000 objets** (hors derniers achats et dépôts pour la reconstitution de la villa Perrusson) et documentent l'histoire du territoire communautaire et la civilisation industrielle dans la diversité de ses expressions : techniques de production et produits industriels, représentation du travail, vie ouvrière à l'usine et hors de l'usine, vie patronale.

Les collections couvrent presque toutes les branches industrielles du territoire (cristallerie, métallurgie, mine, céramique) et sont d'une grande diversité typologique : patrimoine scientifique, technique et industriel, patrimoine ethnographique, éléments d'architecture, maquettisme, beaux-arts, objets d'art.

Parmi les fleurons de la collection, l'**usine miniature de Joseph Beuchot dite maquette animée**, le fonds de **cristaux issus de la manufacture du Creusot**, ainsi que le **fonds de peintures et arts graphiques sur le monde du travail** sont d'intérêt national.

Le statut juridique de ces 50 000 objets environ est très divers : si la plupart appartient à la CUCM, un certain nombre fait partie des dépôts consentis à l'Écomusée, dont le nombre n'est pas encore évalué.

S'agissant de l'inventaire réglementaire, environ 1/5 des collections sont inventoriées (pour 11 585 notices saisies sur le logiciel de base de données Actimuséo) quand les 4/5 doivent faire l'objet d'un travail de conservation sélective et d'inventaire, au titre des « musées de France » ou en tant que matériel muséographique ou pédagogique.

Tous ces objets se répartissent sur **8 sites** :

- Les collections exposées sont visibles au musée de l'Homme et de l'Industrie, à la villa Perrusson, à la briqueterie de Ciry-le-Noble, au musée de la Maison d'école de Montceau-les-Mines et dans le prieuré de Perrecy-les-Forges ;
- Les collections en réserves se trouvent au musée de l'Homme et de l'Industrie, à la briqueterie de Ciry-le-Noble (au premier étage du bâtiment n°19), dans les deux bâtiments de la zone d'activité Henri-Paul à Montchanin. Ces espaces de conservation

des collections sont ainsi dispersés sur le territoire communautaire et dans chaque bâtiment (par exemple 13 espaces au musée de l'Homme et de l'Industrie hors salles d'exposition).

Lesdits espaces sont **encombrés**, les collections souffrent d'un **entassement important**, de l'**absence fréquente de mobilier de rangement** et de **conditions de conservation très disparates** selon les sites.

Ainsi, l'état sanitaire des objets se dégrade et leur inaccessibilité est un des freins à leur connaissance et à leur bonne gestion.

En contrepoint, un important projet de nouvelle réserve, dit pôle de recherche et de conservation (**PRC**), et de déménagement de toutes les collections en réserve est en cours. Ce nouveau bâtiment devra permettre l'amélioration des conditions de conservation et d'accès aux collections. Un chantier de traitement et de conditionnement d'une durée d'un an réunissant plus de 20 professionnels a permis de réaliser les premières interventions d'urgence sur les collections (dépollution, stabilisation, dépoussiérage, consolidation, conditionnement et prise de vue).

Ce projet de grande ampleur permettra *in fine* de mettre en conformité la conservation des collections de l'Écomusée avec la loi « musées de France » de 2002 et le code du Patrimoine

#### a. Les grands axes des collections muséales : une variété typologique

- **Métallurgie/aciérie** avec des machines industrielles mais aussi un fonds d'artisanat collecté lorsqu'il y avait eu un projet de galerie des machines (projet Vapeur censé montrer les évolutions techniques depuis l'atelier de forgeron, la machine à vapeur jusqu'à l'électrique) qui n'a jamais vu le jour.
- **Céramique** assez bonne représentation de tout ce qui se faisait dans la vallée de la céramique, même s'il nous manque des exemples de certaines usines : Terre Cuite Architecturale avec briques, tuiles, mitres de cheminée mais aussi vaisselle avec bouteilles, pots. (Ciry-le-Noble, Montchanin, Ecuisses, Pont des Vernes, chaque manufacture du canal du centre).
- **Cristallerie** dépôts Schneider ou achats avec le concours du FRAM, une grande partie du fonds correspond à des éléments de vaisselle, réalisés à Saint-Louis, Baccarat et Le Creusot, quelques pièces sont des objets d'art (candélabres, horloge), et certains éléments évoquent plus particulièrement leur production (outils, objet en cours de production).
- **Mine** peu de choses étant donné que le territoire dispose déjà d'un musée de la Mine mais nous avons quelques objets de mineurs (lampes, éléments de costumes professionnels, fonds iconographique).

- Le **Canal** et l'**activité batelière** sont illustrés par des maquettes de péniche, éléments de bateau, cordages, outils, tablettes de comptage d'éclusier.
- Agriculture à travers les outils et les machines agricoles
- Beaux-Arts & arts graphiques :
  1. Le fonds du peintre creusotin Rochette. Le sujet d'avenir de sa maison et de son fonds d'atelier est en discussion depuis plusieurs années avec sa fille Florence Amiel.
  2. Les portraits de la famille Schneider
  3. Des vues du Creusot
  4. Les fonds Thomas Héritier, Christian Segaud et Georges Dupetit
- Archives orales (enquêtes réalisées par l'Écomusée dans les années 1970 et 1990 et témoignages)
- Les dépôts (Schneider, AFB et Rochette)
- La collection du musée de la Maison d'Ecole

#### Des thématiques transversales

- Le travail et sa représentation (Maquette animée, affiches de sécurité, EPI, etc.)
- Les Schneider et le paternalisme

Les missions liées à la conservation des collections muséales sont nombreuses et variées, d'autant plus au regard du nombre de collections et d'espaces de stockage, ainsi que des conditions de conservation.

Pendant longtemps, le travail sur les collections n'a d'ailleurs été réalisé que de manière irrégulière, au gré des urgences qui ont bénéficié de financements (3 postes de chargé de missions soutenus par la DRAC entre 2014 et 2021). Tout ceci n'a pas permis de **dégager des orientations claires**, ni une priorisation des dossiers à moyen et long-termes.

En outre, l'Écomusée associatif a laissé un nombre conséquent de **collections et de dossiers non traités**, notamment l'accumulation d'objets non gérés à l'époque et qui ne répondent pas à une politique d'acquisition cohérente.

Enfin, et même si l'Écomusée bénéficie d'un soutien fort de la part de l'exécutif s'agissant de la gestion des collections de par le projet de pôle de recherche et de conservation, il faudra encore quelques années pour répondre parfaitement aux missions réglementaires d'un musée de France et poursuivre le travail de conservation sélective, étape essentielle à la refonte de l'Écomusée et à la rénovation du musée de l'Homme et de l'Industrie.

Derrière le prestige de l'histoire de l'Écomusée se dessine une **situation difficile des collections**. Des acquisitions s'apparentant à des **accumulations**, des **problèmes de conservation** dans les réserves ou les lieux d'exposition, des questions administratives en suspens brossent un portrait en demi-teinte sur la question patrimoniale.

Les perspectives concernent la mise en œuvre d'un nouveau projet de service des collections (2023) qui propose un plan de gestion des collections incluant le projet de nouvelles réserves et une vigilance quant au choix patrimonial. Il va de soi que l'apurement de la situation est un frein à la dynamique des projets à venir.

#### **b. Enjeux et recommandations**

##### **Points forts :**

- Des collections d'intérêt national (maquette animée, cristaux, affiches de sécurité, arts graphiques représentant le monde du travail) ;
- La diversité typologique des collections (bâti, objets, documents, sonores) qui permet de travailler à différentes échelles, locales et globales ;
- Mobilisation des moyens humains, financiers, matériels pour engager un important chantier de traitement des collections.

##### **Points faibles :**

- Méconnaissance des collections dont 1/4 sont non inventoriées (soit  $\approx 30\,000$  items)
- Mauvaises conditions de conservation et inaccessibilité des collections ;
- Retard pris sur l'opération de récolement.

##### **Orientations :**

- Ouverture et mise en service du PRC pour réaliser le chantier des collections, la conservation sélective et le récolement décennal dans des conditions favorables.

## 7. Le Centre de ressources documentaires

Le centre de ressources documentaires regroupe des fonds patrimoniaux diversifiés et regroupe plusieurs fonds complémentaires couvrant les thématiques de l'Écomusée : patrimoine industriel, monde ouvrier, histoire locale et muséologie.

### a. Les collections principales

La **Bibliothèque des Ingénieurs Civils de France** est un fonds scientifique et technique de référence nationale (1848-1978). Déposé en 1978, cédé définitivement en 1997, couvre tous les domaines techniques avec panorama historique exceptionnel. On constate une sous-utilisation du fonds malgré l'intérêt scientifique : le fonds est numérisé, disponible sur le portail du CNAM. **22087 notices** dont 1 086 titres de périodiques (50 000 volumes estimés)

Le **fonds local** couvre le territoire de la CUCM (34 communes), le département de Saône-et-Loire et la région Bourgogne-Franche-Comté. Constitué de publications officielles, d'éditions locales et de travaux universitaires, c'est un fonds unique très utilisé par les chercheurs et étudiants. **2380 documents** dont 128 titres de périodiques

Le **fonds courant** regroupe le patrimoine industriel, la métallurgie, l'extraction, la Verrerie et la céramique, dont 14% est en langue étrangère. Le vieillissement du fonds et sa faible consultation nécessitent d'envisager un désherbage. **8915 documents** dont 374 titres de périodiques

### b. La base iconographique

Riche de **21 000 images numériques** (reportages, objets, documents numérisés), l'évolution des supports de conservation des données posant des problèmes d'obsolescence. Par ailleurs les questions de droits complexes se posent dues à l'historique de constitution du fonds.

### c. Les archives

Les **3 179 dossiers** incluent les fonds d'entreprises locales : Houillères de Blanzky, Vairet-Baudot, tuilerie de Montchanin. Or la dispersion, le catalogage disparate et des localisations défaillantes rendent le fonds impossible à exploiter en l'état.

#### d. Les conditions de conservation

Force est de constater plusieurs **points critiques** en matière de conservation des fonds.

Le sous-sol présente de fortes variations hygrométriques (jusqu'à 80%) et des traces de moisissures apparaissent. Seuls deux espaces sont équipés de contrôle climatique. Les fonds sont **dispersés** sur les trois niveaux du château et les espaces occupés sont tous **saturés**.

#### e. Gestion et catalogage

Les anciennes bases ®Filemaker ont été partiellement conservées et depuis 2013 sont organisées des migrations vers le logiciel de base de données ®Decalog (SIGB) pour un accès public en ligne.

La gestion « bibliothéconomique » de fonds de natures diverses (archives, iconographie) n'est peut-être pas complètement adaptée. La classification décimale universelle utilisée est obsolète. De nombreux périodiques sont mal identifiés et non dépouillés et les archives n'ont jamais été traitées par des archivistes professionnels.

#### f. Les services aux publics

La **fréquentation** du centre de documentation est stable ces dernières années de 130 à 180 demandes par an. Le centre est ouvert sur rendez-vous. Le public est composé de chercheurs, d'étudiants et de particuliers. Le fonds de la société des ingénieurs civils est peu consulté (10% des demandes), probablement parce qu'il est accessible en ligne.

Outre le strict accès aux documents le centre de documentation gère la **cession de droits iconographiques** et ce sont **60 demandes** annuelles pour une quarantaine qui aboutissent à une cession gratuite dans la plupart des cas (un peu plus 1/10 payante). La problématique juridique des droits est un frein au développement de cet axe.

On peut souligner la faible visibilité des fonds numériques existants, une communication insuffisante (flyer 2019 peu diffusé)

## g. Enjeux et recommandations

### Points forts :

- Un patrimoine documentaire exceptionnel avec plus de 50 000 volumes ;
- Des fonds uniques comme la bibliothèque des Ingénieurs Civils de France ;
- Une base iconographique riche de 20 000 images ;
- Un fonds local territorial incomparable.

### Points faibles :

- Un désherbage important à réaliser ;
- Un chantier des collections à mener.

### Orientations :

- **Politique documentaire** : désherbage, acquisitions, orientations thématiques ;
- **Professionnalisation** : traitement archivistique par des spécialistes ;
- **Chantier de conservation** : traitement des moisissures et déménagement du sous-sol ;
- **Réorganisation spatiale** liée à la rénovation du MHI ;
- **Récolement général** : localisation, inventaire, évaluation des pertes ;
- **Clarification juridique** : problématiques juridiques complexes pour l'iconographie ;
- **Valorisation** : amélioration de la communication et de la visibilité en ligne à travers des partenariats comme avec Wikimedia par exemple).

Ce centre constitue un véritable trésor documentaire sur l'histoire industrielle et locale, mais nécessite des investissements importants pour préserver et optimiser ce patrimoine unique.

## 8. Le développement des publics

### a. Organisation et structure

L'Écomusée Creusot Montceau s'est réorganisé en 2021 avec la création d'un service des publics mutualisé entre le musée de l'Homme et de l'Industrie (**MHI**) et la Villa Perrusson (**VP**). Ce service comprend une cellule accueil et une cellule médiation, comprend 6 ETP permanents (1 cheffe de service, 2 agents d'accueil MHI, 1 agent d'accueil VP, 2 agents de médiation VP MHI), des employés saisonniers : 2 au MHI (juin-septembre), 2-3 à la VP (avril-novembre), 1 enseignante-relais missionnée (4h/semaine) et une personne en renfort sécurité le week-end depuis 2025.

### b. Politique des publics

Les objectifs du service visent à optimiser et diversifier la fréquentation, améliorer l'accueil et fidéliser les publics, conquérir de nouveaux publics et développer les partenariats et la communication.

Le régime d'ouverture du MHI est le suivant :

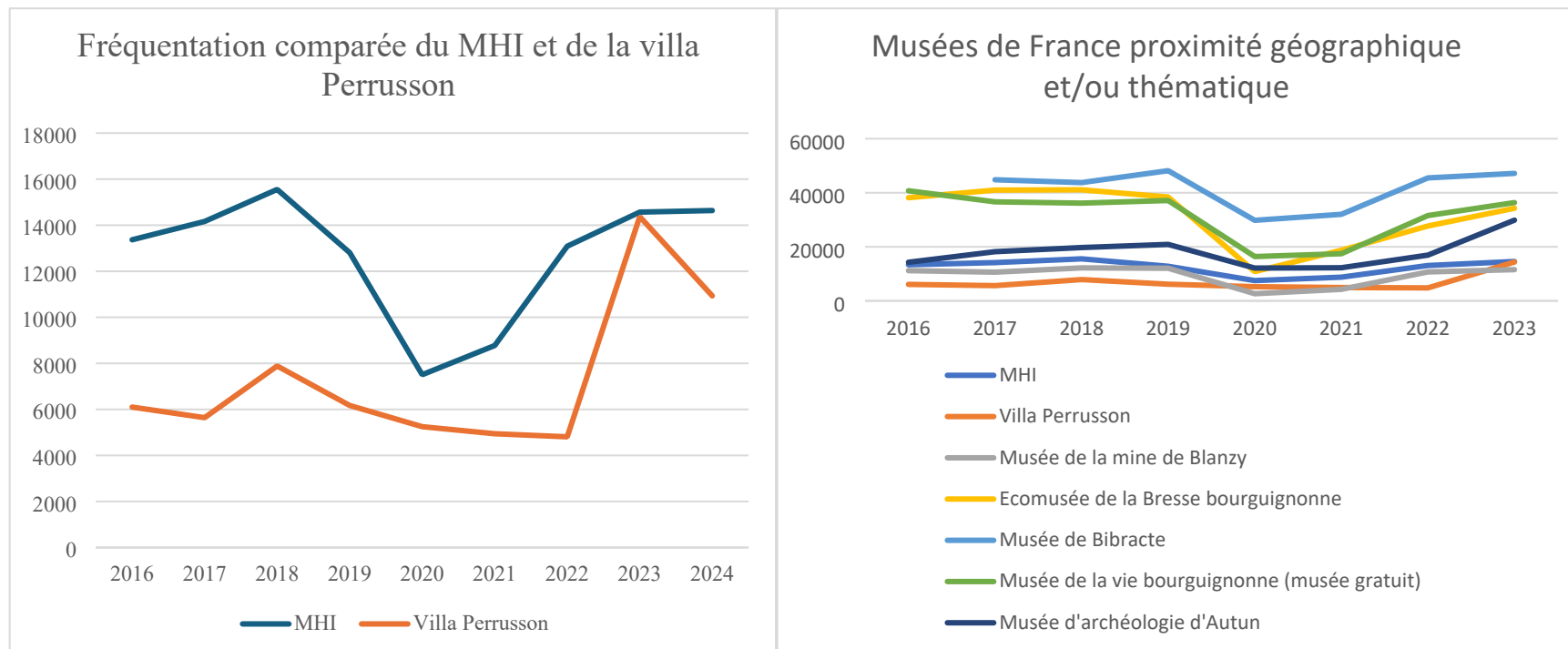
- En basse saison du 1 février au 30 juin et du 1<sup>er</sup> septembre au 30 novembre, tous les jours sauf le mardi de 14h à 17h30 ;
- En haute-saison du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30 ;
- Vacances scolaires printemps/automne toutes zones, tous les jours sauf le mardi de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30 ;
- Fermeture du 1<sup>er</sup> décembre à début février ainsi que les 1<sup>er</sup> mai, 1<sup>er</sup> et 11 novembre.

Le régime d'ouverture de la villa Perrusson est le suivant :

- Mai, juin et septembre-novembre du mercredi au dimanche de 14h à 18h ;
- Juillet et août du mercredi au dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h ;
- Fermeture de début novembre à début mai.

Depuis 2023 l'accès aux deux sites est **gratuit**.

La dernière étude détaillée des publics date de 2019. Elle montre que la majorité des visiteurs ont plus de 60 ans et plus de 45% sont des retraités. Les 15-29 ans sont sous-représentés avec 7,8% des visiteurs. L'origine géographique est essentiellement régionale (55% MHI, 62 %VP) et les visites sont essentiellement en famille ou entre amis.



On constate un effet d'aubaine lié à la réouverture de la villa Perrusson suivi assez vite d'une chute de près de 30% d'où les enjeux d'animation de la VP et d'amélioration de son parcours. Le MHI maintient sa fréquentation en 2024. Les chiffres de fréquentation du premier semestre 2025 s'inscrivent dans la même tendance que ceux de 2024.

Connaître les publics de l'Ecomusée n'est pas chose aisée : il n'existe pas de service Accueil-Billetterie-Boutique commun aux deux sites et les personnes qui relèvent les statistiques sur le logiciel © IREC n'utilisent pas la même méthode. Il est de plus impossible de remonter au-delà de l'année 2017 pour le MHI car les statistiques diffèrent trop de celles relevées actuellement.

En outre, il n'y avait pas eu d'étude de publics entre 1995 et 2019<sup>4</sup> : cette dernière, réalisée en vue du nouveau projet scientifique et culturel, n'est pas exhaustive mais a le mérite de donner un aperçu de la fréquentation qui permet de dégager des pistes d'analyse. Une future étude menée sur une année complète contribuera à dresser un panorama plus complet.

On manque ainsi à l'heure actuelle de recul sur plusieurs années concernant les visiteurs (critères socio-démographiques et catégories socio-professionnelles). Il faudra veiller à créer des instruments de mesure adaptés et pérennes et normaliser les données entre le MHI et la villa Perrusson.

### *Chiffres de fréquentation*

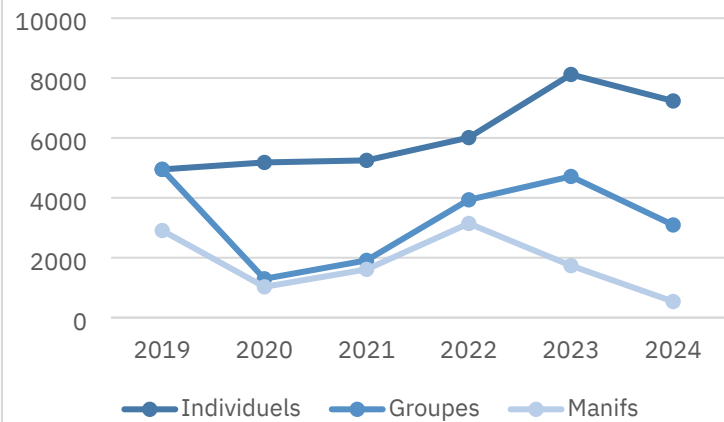
#### MHI

|              | Individuels   | Groupes       | Manifs        | Total        |
|--------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| 2019         | 4949          | 4952          | 2908          | 12809        |
| 2020         | 5182          | 1297          | 1028          | 7507         |
| 2021         | 5251          | 1912          | 1611          | 8774         |
| 2022         | 6011          | 3934          | 3144          | 13089        |
| 2023         | 8119          | 4714          | 1736          | 14569        |
| 2024         | 7235          | 3094          | 537           | 10866        |
| <b>Total</b> | <b>36 747</b> | <b>19 903</b> | <b>10 964</b> | <b>67614</b> |

---

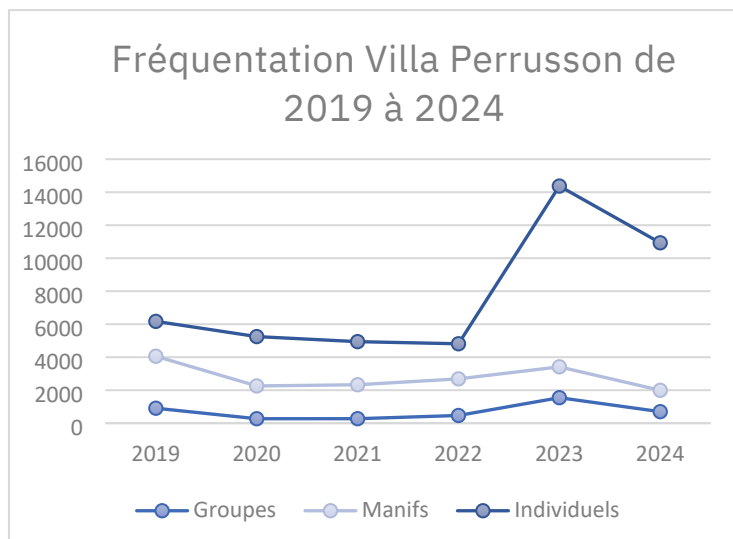
<sup>4</sup> Pour pallier cela, la responsable Accueil-Billetterie-Boutique a mis en place dès son arrivée en 2017 un questionnaire de satisfaction.

### Fréquentation Musée de l'Homme et de l'Industrie 2019 à 2024



### VILLA

|              | Individuels   | Groupes      | Manifs        | Total        |
|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| 2019         | 2114          | 908          | 3149          | 6171         |
| 2020         | 2991          | 271          | 1987          | 5249         |
| 2021         | 2612          | 273          | 2057          | 4942         |
| 2022         | 2127          | 468          | 2218          | 4813         |
| 2023         | 10956         | 1545         | 1870          | 14371        |
| 2024         | 8938          | 699          | 1295          | 10932        |
| <b>Total</b> | <b>29 738</b> | <b>4 164</b> | <b>12 576</b> | <b>46478</b> |

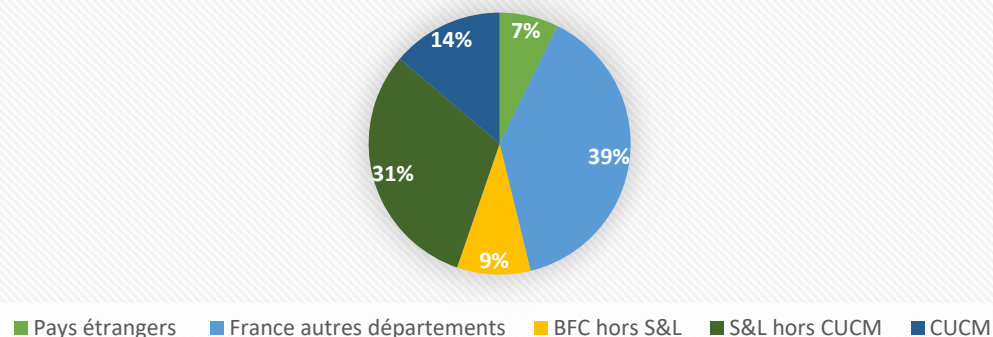


### *Origine des visiteurs*

Concernant l'origine géographique des visiteurs du MHI, en 2024 (voir graphique ci-contre), plus d'un tiers des visiteurs vient de la CUCM et plus de la moitié des visiteurs (55%) est originaire de Bourgogne Franche Comté.

Depuis 2017, et si l'on excepte la Bourgogne Franche-Comté, les touristes français sont essentiellement originaires d'Auvergne Rhône-Alpes, d'Île-de-France et de la région Grand Est. Les touristes étrangers viennent principalement de Belgique, des Pays-Bas, de l'Allemagne et de Suisse.

## Provenance visiteurs Musée de l'Homme et de l'Industrie

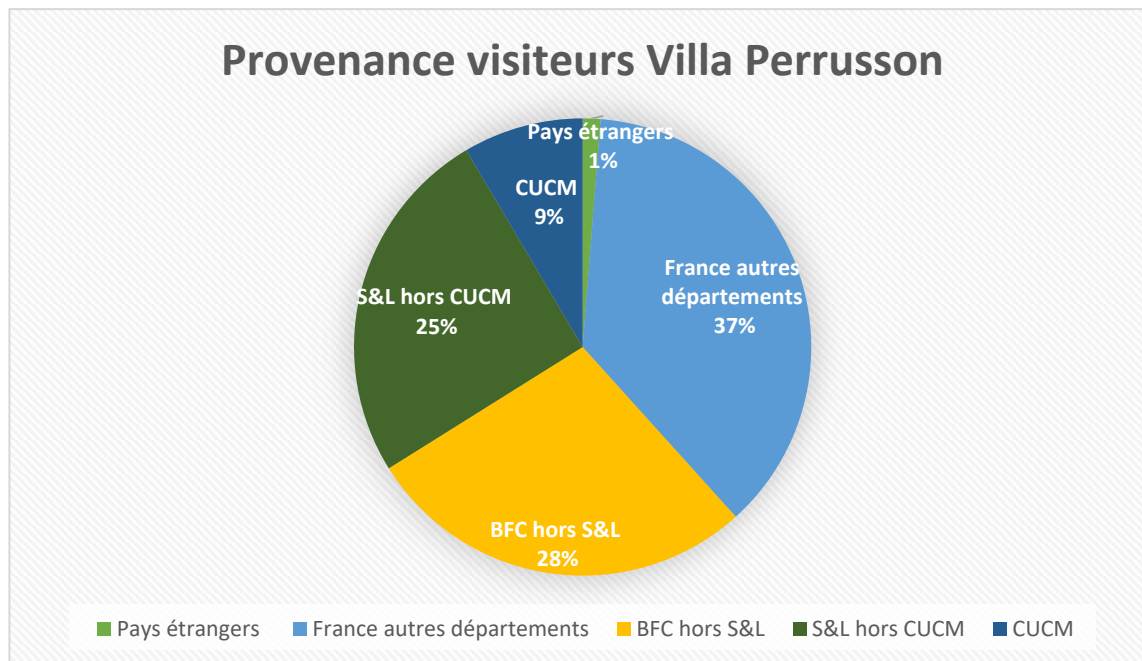


A la villa Perrusson, en 2024, plus de 62% des visiteurs viennent de Bourgogne Franche-Comté. Ils sont plus nombreux à venir, en proportion des autres départements qu'au MHI. Cela est sans doute dû à la notoriété de la Villa depuis le reportage de TF1 à l'occasion de l'ouverture des intérieurs restaurés et remeublés.

Depuis 2016, et si l'on excepte la Bourgogne Franche-Comté, les touristes français viennent essentiellement d'Auvergne Rhône-Alpes, d'Île-de-France et de la région Grand Est. Les touristes étrangers viennent principalement d'Allemagne, de Belgique, de Suisse et des Pays-Bas<sup>5</sup>.

---

<sup>5</sup> Les chiffres de fréquentation concernant la provenance des visiteurs à la villa Perrusson mais également au MHI sont cohérents avec les analyses de l'Office de tourisme Creusot-Montceau et Destination Saône-et-Loire.



#### c. Services et équipements

Les **boutiques** des deux sites se développent essentiellement autour de la librairie, de la papeterie et des produits locaux. Elles font partie de l'expérience de visite et peuvent être des relais financiers importants en termes de chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires cumulé des deux sites pour l'année 2024 est de **24 742 €** dont 8 576€ pour le MHI et 16 166€ pour la villa Perrusson.

Depuis 2024, le service des publics s'efforce à développer **l'accessibilité** des sites et des expositions au public en situation de handicap. A titre d'exemple des boucles magnétiques ont été mise en place dans les accueils ainsi que des fauteuils roulants pour les PMR.

#### **d. Programmation culturelle**

##### *1. MHI*

#### **Évolution des espaces et des expositions**

- **2012-2013** : Utilisation limitée aux anciens salons de la résidence patronale.
- **2016-2019** : Une grande exposition annuelle thématique (collections, histoire du territoire, enjeux contemporains).
- **2021** : Transformation d'un espace permanent en salles d'exposition temporaire pour y installer l'exposition temporaire *La Commune, Le Creusot, 1871*.
- **2022** : Exposition temporaire *Citoyenne 3*.
- **2024** : Exposition sur l'artiste Pierre Leygonie à la suite d'une convention signée entre la Ville du Creusot et la famille de l'artiste.

#### **Points forts :**

- Collaborations avec établissements scolaires et associations locales ;
- Expositions participatives impliquant les habitants.

#### **Points faibles :**

- Espaces limités dont certaines salles en partage avec d'autres usages destinés aux habitants et acteurs locaux ;
- Contraintes de moyens (humains et financiers) ne permettant pas parfois un renouvellement annuel des expositions ;
- Calendrier des expositions temporaires (mai à novembre) inadapté à l'accueil du public scolaire ;
- Application mobile avec l'enquête interactive *Marlo Piton* devenue aujourd'hui obsolète ;

- Absence de programme pluriannuel.

## 2. Villa Perrusson

### Évolution des espaces et des expositions

- **2016-2020** : Expositions annuelles de sculptures céramiques dans le jardin.
- **2023** : Ouverture des intérieurs rénovés avec le pavillon Desfontaines remeublé.
- **2025-2026** : Exposition *Sous le chapeau des gnomes* pour le jeune public.

### Espaces disponibles

- Plateau d'exposition de 95 m<sup>2</sup> au 1er étage
- Jardin de 6000 m<sup>2</sup>
- Orangerie de 20 m<sup>2</sup>

### Constats

- Le renouvellement annuel des expositions **fidélise** le public.
- Il existe une **forte demande** pour des expositions temporaires dans le jardin.
- Le passage de la visite guidée obligatoire à la visite libre est réussi.

**Orientation** : L'Écomusée a besoin d'un programme d'expositions temporaires structuré et renouvelé annuellement pour maintenir son attractivité, avec une meilleure coordination entre les deux sites et une programmation adaptée aux différents publics.

### e. Animations et médiation

- **Événements récurrents** : Journées européennes du patrimoine, Nuit des musées, Fête de la science.

- **Ateliers jeune public** : « Au musée pour m'amuser » pendant les vacances scolaires.
- **Conférences** : 1 à 2 par an avec environ 70 à 80 participants en moyenne.
- **Dimanches hors-les-murs** : Visites sur tout le territoire communautaire.

#### **f. Offre pédagogique**

- **Public scolaire** : Visites guidées uniquement, fiches pédagogiques, collaboration Education nationale.
- **Dispositifs** : « La classe, l'œuvre », parcours adaptés par cycles.
- **Outils** : Application mobile (non fonctionnelle), sac « muséojoues », supports multilingues.

#### **g. Défis et perspectives**

##### **Points forts :**

- Programmation riche et diversifiée ;
- Partenariats locaux développés ;
- Forte implication dans l'éducation artistique et culturelle ;
- Gratuité favorisant l'accès au plus grand nombre (au premier abord) ;
- Une enquête des publics en cours à la villa Perrusson (juillet à novembre 2025).

##### **Points faibles :**

- Absence de politique des publics formalisée récente ;
- Déséquilibre entre les deux sites (ressources, fonctionnement) ;
- Manque d'espaces dédiés (auditorium, salles d'exposition) ;
- Sous-représentation des jeunes publics et familles avec enfants ;
- Fragilité du service en cas d'absence d'agents.

##### **Orientations :**

- Définir une politique des publics cohérente et actualisée ;
- Harmoniser le fonctionnement des deux sites ;
- Améliorer les conditions d'accueil et l'accessibilité ;
- Repenser l'organisation du service pour plus de stabilité ;
- Développer les enquêtes de publics pour un suivi régulier ;
- Imaginer une tarification non discriminante pour augmenter les ressources de l'Écomusée au profit de ses projets d'inclusion.

## 9. La communication

### a. Contexte et moyens

L'Écomusée et la direction de la Communication de la CUCM travaillent ensemble autour de la communication de la programmation scientifique et culturelle. L'Écomusée se charge de la création des contenus muséaux tandis que le service Communication gère la création des supports de communication, les deux entités assurant leur diffusion selon des canaux différents.

En termes de moyens humains, aucune personne n'est entièrement dévolue à la communication de l'Écomusée et le travail est donc partagé entre différents agents du service des publics, notamment la cheffe de service qui fait le lien entre les deux directions et la référente réseaux sociaux. Le service Communication est doté d'un personnel formé notamment d'une chargée de communication, référente pour l'Écomusée et d'un graphiste qui assure la mise en page des supports papiers.

### b. Contenus

La communication concerne avant tout la programmation scientifique et culturelle : expositions, conférences, animations. Plus ponctuellement sont évoquées la vie de l'Écomusée, les boutiques, les collections ou les informations pratiques, ces dernières concernant également les partenaires de l'Écomusée (commune de Ciry-le-Noble, maison d'école à Montceau, musée de la Mine à Blanzy) notamment sur les réseaux sociaux, qui mettent aussi en avant les activités internes de l'Écomusée, c'est-à-dire le quotidien (personnel, formation, journées d'études), les travaux ou le chantier des collections.

### c. Supports et diffusion

#### *Communication imprimée*

La tendance est au développement du numérique et moins au support papier. Néanmoins, en 2025, deux dépliants à 3 volets, plutôt à destination touristique, ont été réalisés, un pour chaque site de l'Écomusée (VP et MHI). Un programme présentant toute la programmation culturelle de l'Écomusée a été édité, ce qui n'avait pas été le cas depuis 2020. Des petites affiches, flyers et grandes affiches pour le mobilier urbain ont été imprimées pour l'exposition « Sous le chapeau des gnomes ».

Le budget consacré à la communication est réparti entre l'Écomusée et la direction de la Communication.

L'Écomusée prend à sa charge le montant de la distribution des dépliants touristiques ainsi que l'édition de la plaquette du château de la Verrerie, partagé en 3 parties égales avec l'AFB et l'Office du Tourisme.

Le service Communication prend en charge l'impression des deux dépliants 3 volets et du programme présentant la programmation culturelle. Il réalise l'impression des affiches et flyers et gère les relations presse (communiqués de presse envoyés avant chaque événement à la presse locale) et prend en charge plusieurs insertions (Creusot Infos, Montceau News, Informateur de Bourgogne, Journal de Saône-et-Loire et son hors-série L'Été bleu, La Renaissance), ainsi que la location et maintenance des sites internet.

Les actualités de l'Écomusée sont également relayées dans le magazine communautaire bimensuel, dans le magazine municipal du Creusot (pour ce qui concerne le MHI) et dans la lettre interne de la CUCM.

### *Communication digitale*

Depuis 2021, chaque site (MHI et VP) possède son propre site internet, géré par la direction de la Communication. L'Écomusée ne peut pour l'instant intervenir directement sur ses contenus, ce qui peut être problématique en termes de réactivité.

Un onglet « Écomusée », plus général, a été créé sur le nouveau site de la CUCM et renvoie aux deux autres pages.

Concernant les réseaux sociaux, deux pages @Facebook existent en parallèle car il est difficile de supprimer l'ancienne. La page actuelle présente l'Écomusée Creusot Montceau dans son ensemble. Sur @Instagram, un compte pour chaque site a été créé.

La diffusion immatérielle se fait grâce à des partenaires (Décibelles, Aventures Mômes) et au moyen d'un fichier mailing (800 adresses mail), notamment pour les invitations aux inaugurations.

L'enseignante missionnée par l'inspection académique se charge de relayer les informations auprès de l'Education nationale via la DRAEAC (délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle).

## 10. Réseaux et partenariats

L'Écomusée s'inscrit dans des réseaux :

- **Institutionnels** (DRAC, Région BFC, Service départemental du patrimoine et des archives, Education nationale, Agence livre et lecture, Fondation du patrimoine, Association des Fundraisers de France) ;
- **Scientifiques** (FEMS, ICOM, OCIM, CNAM, Maison des sciences de l'Homme de Dijon, Maison du patrimoine oral de Bourgogne, AMBFC, Association Archivistes de France, Bibliopat) ;
- **Culturels** (maison d'école à Montceau, musée de la Mine à Blanzay, Académie François Bourdon, la Baraque TV, Nouvelles éditions du Creusot, la compagnie Zumbó) ;
- **Touristiques** (Office de tourisme Creusot Montceau) ;
- **Sociaux** (Atelier du Coin).

Or l'Écomusée fait peu appel à ces réseaux pour promouvoir ses activités et son actualité.

Un partenariat a été conclu avec la Maison des sciences de l'Homme de Dijon entre 2013 et 2018, pour travailler à la numérisation d'archives du centre de ressources documentaires de l'Écomusée et à la mise en ligne sur « Pandor » notamment de la revue *Milieux*, de bulletins et de catalogues.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers (**CNAM**) abrite la mise en ligne des *Mémoires et compte-rendu des travaux de la société des ingénieurs civils de France* conservés au centre de documentation de l'Écomusée.

Le catalogue du centre de documentation alimente le Système Universitaire de Documentation (**SUDOC**), la Bibliothèque bourguignonne et le Catalogue collectif de France (**CCF**).

De manière moins formelle, le Service départemental du patrimoine et des archives participe régulièrement aux recherches effectuées dans le cadre des expositions (*Mai 68, 50 ans après*, projet d'exposition permanente à la villa Perrusson).

Le travail mené en collaboration avec la compagnie Zumbó depuis 2015 a été l'occasion de nouer des partenariats socio-culturels avec l'Atelier du Coin, chantier d'insertion porté par l'Association Arc-en-Ciel, et la Baraque TV, association de web TV.

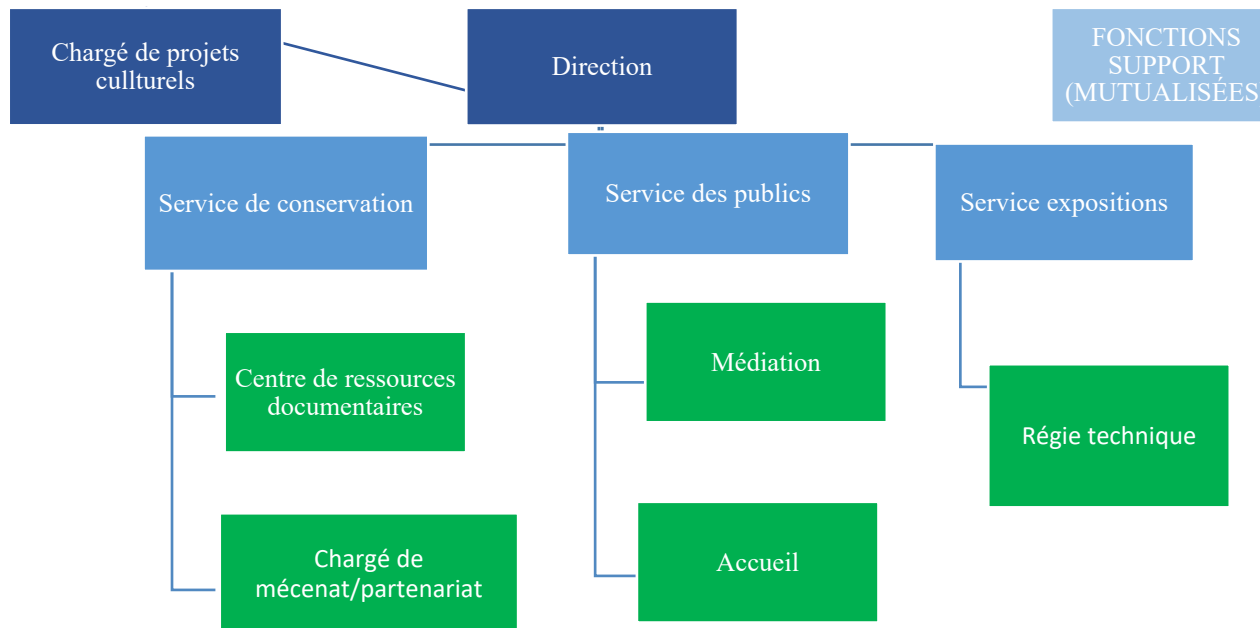
Pour les partenariats hors de France les plus récents, l'on peut citer le documentaire réalisé sur les Écomusées par la chaîne de télévision sud-coréenne OBS en 2019, et le projet européen « Searching for Traces of 1914 in the museum » avec le *LVR-Industriemuseum* (Musée de l'Industrie à Oberhausen) et le *Muzeum Slaskie* de Katowice (Pologne) en 2014-15.

Les partenariats actuels fonctionnent donc un peu à toutes les échelles (locale, régionale, nationale, internationale) et plus particulièrement à l'échelle du territoire, mais dans des **proportions très faibles**.

## 11. Moyens humains & financiers

### a. Une organisation au service d'un projet

L'équipe de l'Écomusée est composée de 15 agents répartis en 3 services depuis 2021 :



## 1. Une transformation nécessaire pour un avenir culturel ambitieux

Face aux défis organisationnels rencontrés en 2020, l'Écomusée du Creusot-Montceau s'est engagé dans une transformation profonde qui marque un tournant décisif dans son histoire. Cette métamorphose, loin d'être une simple réorganisation administrative, constitue une véritable renaissance institutionnelle guidée par une vision claire : faire de cet équipement culturel communautaire un modèle d'excellence patrimoniale et de rayonnement territorial.

## 2. Un diagnostic lucide au service d'une ambition renouvelée

L'analyse menée a révélé les limites d'une organisation cloisonnée entre sites (MHI, Villa Perrusson), génératrice de déséquilibres et d'inefficacités. Cette prise de conscience a ouvert la voie à une restructuration fondée sur les missions cardinales d'un établissement culturel moderne : **conserver, rechercher, transmettre** et **rassembler**.

L'Écomusée s'est réinventé autour de quatre piliers fondamentaux :

- **La mission patrimoniale** : gardien de la mémoire industrielle et culturelle du territoire
- **La mission scientifique** : contributeur actif à la recherche et à la diffusion des connaissances
- **L'accueil du public** : démocratisation de l'accès à la culture pour tous
- **L'éducation culturelle** : transmission des savoirs aux générations futures

## 3. Une gouvernance repensée pour plus d'efficacité

La nouvelle organisation privilégie la transversalité et le travail en mode projet. Elle s'articule autour d'une direction scientifique renforcée, respectueuse du label "Musée de France", et d'une approche collaborative qui valorise les compétences de chaque agent.

L'innovation majeure réside dans la création d'un poste de chargé de projets culturels (CDD 2020-2026), véritable chef d'orchestre opérationnel qui accompagnera la réalisation des ambitions institutionnelles. Cette fonction stratégique permettra de concilier gestion quotidienne et pilotage des grands chantiers.

#### 4. L'ouverture vers de nouveaux horizons

L'Écomusée ne se contente plus de préserver : il innove. Le développement du mécénat et des partenariats privés témoigne d'une volonté d'ancrage territorial renforcé et d'une capacité d'autofinancement progressive. Cette démarche entrepreneuriale, respectueuse des valeurs du service public culturel, ouvre des perspectives inédites de développement.

La création d'un poste dédié au mécénat et aux partenariats illustre cette ambition : transformer l'Écomusée en acteur culturel dynamique, capable de fédérer entreprises et particuliers autour de la sauvegarde du patrimoine industriel du Creusot-Montceau.

#### 5. Une opportunité d'épanouissement professionnel

Cette transformation bénéficie également aux équipes : cinq postes seront ouverts à la mobilité interne, offrant aux agents de nouvelles perspectives d'évolution. Cette dimension humaine, essentielle, fait de la réorganisation un projet collectif où chacun peut trouver sa place et exprimer ses talents.

#### 6. Un écomusée tourné vers l'avenir

Cette réorganisation dépasse le cadre d'une simple restructuration administrative. Elle pose les fondations d'un Écomusée du 21<sup>e</sup> siècle, alliant excellence scientifique, innovation pédagogique et ancrage territorial.

L'investissement consenti - estimé à 70 000 euros supplémentaires - constitue un pari sur l'avenir culturel du territoire. Il témoigne de la volonté politique forte de faire de l'Écomusée du Creusot-Montceau non seulement un conservatoire de la mémoire industrielle, mais aussi un laboratoire d'innovations culturelles et un vecteur de fierté territoriale.

Cette transformation marque l'entrée de l'Écomusée dans une nouvelle ère : celle d'un établissement moderne, efficient et rayonnant, digne de l'héritage industriel exceptionnel qu'il préserve et des citoyens qu'il sert.

Outre cette réorganisation interne et ses moyens affectés, l'Écomusée bénéficie de services supports de la CUCM pour des fonctions mutualisées telles que la Direction des Systèmes d'Information, la Direction Logistique et des Moyens Généraux, la Direction de la Voirie Territorialisée.

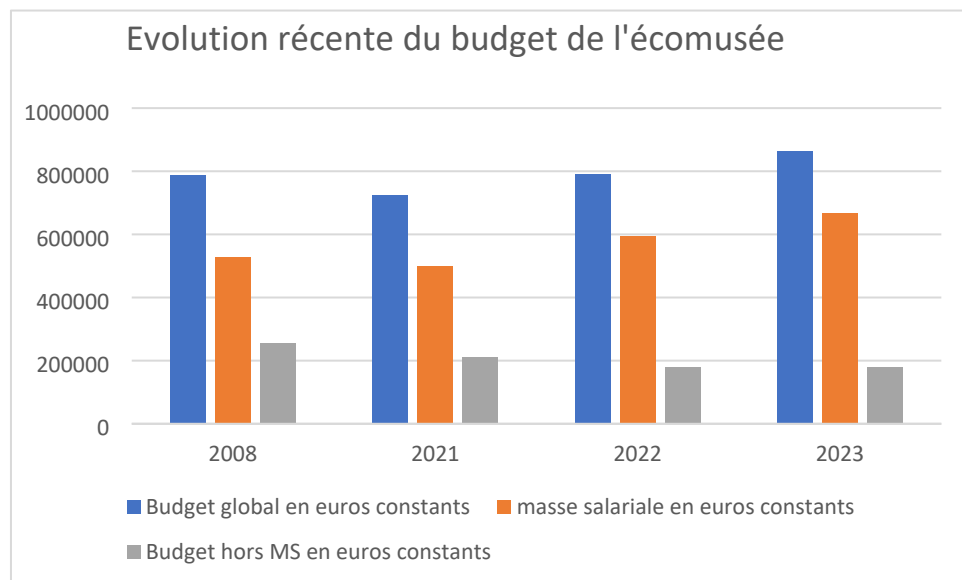
## b. Une ambition soutenue financièrement

Les moyens financiers alloués à l'Écomusée sont importants et constants, en fonctionnement comme en investissement.

La rénovation de la Villa Perrusson (intérieurs et extérieurs) a représenté un investissement de 4 M € HT ces dix dernières années. Le traitement et le déménagement des collections représente un coût de 1,7 M € HT.

Le prochain grand chantier d'investissement concerne la rénovation du MHI.

Concernant les moyens affectés au fonctionnement, force est de constater l'intervention soutenue et régulière de prestataires extérieurs représentant une part importante des budgets annuels. Une réflexion est à mener sur le périmètre des prestations déléguées dont une part des moyens pourrait être affectée à des actions en phase avec les projets détaillés dans ce PSC.



## **II. CHARTE & IDENTITE**

L'Écomusée du Creusot-Montceau est un espace d'innovation sociale et de créativité agissant avec les habitants pour la conservation et la diffusion des patrimoines en promouvant les liens entre le passé, le présent et l'avenir, sous la forme d'un récit souvent partagé, toujours évolutif.

L'Écomusée s'appuie sur ses richesses : histoires industrielles et sociales, paysages, monuments, collections, savoir-faire, innovations). Leurs études et leur partage sont au cœur de sa démarche pour faire connaître le territoire et participer à son développement et à son rayonnement.

En s'engageant sur son territoire, l'Écomusée souhaite faire vivre tous les patrimoines matériels et immatériels (naturels, ruraux, culturels, et industriels) au service de tous. Il permet à chacun de partager des savoirs et des connaissances pour interroger ses relations avec cet environnement.

L'Écomusée est un lieu de ressources et favorise les liens entre les personnes dans un esprit de communauté et de citoyenneté.

Pour cela il agit sur l'ensemble du territoire s'aidant d'un réseau de structures et de partenaires pour concourir à des parcours/itinéraires dans la volonté de les rendre visibles et lisibles par les habitants, tout comme par des visiteurs, pour participer à l'attractivité du territoire.

L'Écomusée :

- Est **un musée de société** ancré dans l'histoire industrielle de son territoire ;
- Replace **l'habitant** au centre du projet en restant fidèle à son projet initial. Pour cela il interroge les besoins des habitants du territoire en termes patrimoniaux et culturels ;
- Fait de ces habitants des **usagers** des propositions de l'Écomusée en tendant à composer un **collectif** et à entretenir la notion de **communauté** ;
- A vocation à entrer en dialogue avec les **préoccupations** contemporaines des habitants et les inviter à se forger un esprit critique ;
- S'assure de **l'inclusion** du plus grand nombre de personnes par des propositions variées, accessibles tant d'un point de vue physique que cognitif ;
- Propose **un récit contemporain** qui fait le lien entre **passé, présent et futur** ;
- **Expérimente** des dispositifs d'action culturelle comme un laboratoire produisant des prototypes ;
- Se veut **écoresponsable** dans toutes ses pratiques et ses démarches.

### **III. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ECOMUSEE DE DEMAIN, UNE AMBITION SOLIDAIRE ET ECOLOGIQUE**

## **L'Écomusée du Creusot-Montceau : une ambition écologique et solidaire**

Le projet scientifique et culturel de l'Écomusée s'inscrit dans la démarche du manifeste de la Fédération des Écomusée et Musées de Société (FEMS) élaboré en 2025, appelant les musées à être des acteurs de la transition écologique et de la solidarité.

### **a. Une quête de sens renouvelée**

#### **L'Écomusée polysémique du territoire industriel**

Les collections industrielles du territoire sont des biens communs qui portent les multiples significations de notre histoire : innovations techniques, luttes sociales, savoir-faire ouvriers, esprit d'entreprise. L'Écomusée s'engage à relayer le sens que les habitants et les acteurs attribuent à ce patrimoine industriel vivant.

#### **L'Écomusée « coconstruit » avec ses habitants**

Fidèle à son histoire pionnière, il renoue avec sa vocation participative. Les processus de création des expositions, de collecte et de valorisation impliquent systématiquement les habitants de la CUCM, soutenant ainsi la vie citoyenne et associative du territoire.

#### **L'Écomusée germinateur d'innovations sociales**

Le château de la Verrerie devient un espace de consolidation de la citoyenneté, où s'expérimentent de nouvelles formes de dialogue autour des questions contemporaines : transition écologique, reconversion industrielle, innovations technologiques...

### **b. Des liens à restaurer avec le territoire**

#### **L'Écomusée habitable par tous et inclusif**

Les différents sites de l'Écomusée - château de la Verrerie, villa Perrusson, PRC du Thiellay dans un cadre délimité - deviennent des lieux d'hospitalité ouverts à tous, particulièrement aux publics éloignés de la culture, aux personnes en situation de handicap et à la jeunesse du territoire.

### **L'Écomusée vivant et écologique**

La villa Perrusson, avec son projet "terre nourricière", participe activement à la préservation du vivant : jardin potager en permaculture, verger conservatoire, ateliers de sensibilisation à la biodiversité. L'ensemble des sites s'engage dans une démarche écoresponsable.

### **L'Écomusée en interaction avec les acteurs du territoire.**

L'Écomusée renoue des liens forts avec les acteurs du territoire sociaux du territoire (bailleurs sociaux, acteurs de l'insertion, EPHAD, CCAS, ...)

### **L'Écomusée émancipateur**

À travers ses ateliers de céramique, ses résidences d'artistes et ses médiations humaines privilégiées, il transmet des savoir-faire inspirants et participe au développement culturel de tous les habitants.

## **c. Des futurs désirables pour le territoire**

### **L'Écomusée laboratoire du Symbiocène**

La future exposition de synthèse "Le territoire, des dinosaures au Symbiocène" propose un récit nouveau sur les relations entre humanité et nature, construisant des perspectives d'espoir pour l'avenir industriel et écologique du territoire.

### **L'Écomusée soutenable et durable**

L'Écomusée adopte un rythme soutenable : expositions temporaires éco-conçues, programmation culturelle raisonnée permettant aux équipes de développer des projets participatifs de qualité avec les habitants.

### **L'Écomusée ressource pour la transition**

En devenant un acteur majeur de la transition écologique sur le territoire, il accompagne habitants et entreprises dans l'invention de nouveaux modèles : économie circulaire, valorisation des savoir-faire locaux, innovation responsable.

#### **d. Mise en œuvre concrète**

Cette ambition se traduit par des actions prioritaires :

- La nomination d'un référent transition écologique et d'un référent accessibilité ;
- Le développement systématique de projets participatifs avec les habitants ;
- L'éco-conception des expositions selon le principe des « 4R » : Repenser, Réduire, Réutiliser, Recycler ;
- La mesure et la réduction de l'empreinte carbone ;
- Le développement de partenariats avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

L'Écomusée Creusot Montceau réaffirme ainsi son rôle pionnier en intégrant pleinement les enjeux écologiques et solidaires du XXI<sup>e</sup> siècle, tout en restant fidèle à sa vocation première : être un musée pour et par ses habitants.

## **1. Faire de l'Écomusée un acteur patrimonial majeur et fédérateur du territoire**

Pour clarifier son périmètre et ses actions à l'échelle du territoire, étudier la création d'un Pays d'art et d'histoire piloté par l'Écomusée qui permettrait de :

1. Fédérer les acteurs et ainsi entretenir un réseau patrimonial ;
2. Créer un ou deux Centres d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) pour inviter à une découverte du patrimoine étendue, pour les habitants aussi bien que pour les touristes ;
3. Participer à la création de circuits touristiques, en priorité celui du paysage minier.

Le label « Ville et Pays d'art et d'histoire » qualifie des territoires qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien à la qualité architecturale et du cadre de vie.

Les moyens nécessaires représentent un poste d'animateur du patrimoine (financé à 60% par le ministère de la culture) et l'installation d'un CIAP.

Inscrire au cœur de son PSC le travail avec les habitants doit se traduire par des actions concrètes et non seulement des déclarations. De nombreuses institutions publiques, de nombreux musées ont cette intention de mettre l'habitant au centre de leur projet. Pour reprendre la typologie d'Eric Giroux (Écomusée du Fier Monde à Montréal au Canada) on peut se fixer des objectifs graduels qui recouvrent trois niveaux de participation du public : élémentaire, contributif et de co-construction.

L'association d'habitants autour de projets d'expositions ou de collectes comme le souhaite l'Écomusée sont des proposition « contributives ». Enfin le point d'orgue de cette manière de travailler pour et avec les habitants serait d'atteindre une capacité de coconstruction des projets culturels prenant la forme de projet participatifs (exposition, atelier, inventaire). A cette fin il faudra s'aider des relais associatifs pour travailler avec les habitants.

## 2. Identifier clairement les sites de l'Écomusée et leurs fonctions

Depuis la création de l'Écomusée, le vocabulaire même sème un certain trouble. Le « MHI », le « château de la Verrerie », les « antennes », sont autant de termes qui ne parlent pas aux visiteurs et qu'il convient de clarifier.

Outre la lisibilité des noms, il est apparu fondamental d'associer des fonctions et des programmations claires aux différents sites pour que les visiteurs puissent clairement comprendre l'offre qu'ils pourraient y trouver.

a. **Le château de la Verrerie** a vocation à devenir un lieu d'hybridation (rénovation MHI) associant le passé, le présent et l'avenir. C'est un espace de **consolidation de la citoyenneté** incluant :

- Un espace d'**interprétation** du château permettant d'appréhender l'histoire du lieu, ses différentes fonctions avec la mise en valeur d'espaces de l'ancien château pour un focus sur l'époque Schneider ;
- Un ou des espace(s) de **convivialité et d'échanges**, familial et ludique pouvant accueillir des formes d'expressions culturelles plurielles et favorisant les interactions entre les usagers du lieu à l'exemple du « Social Bar », d'une cafétéria : concerts, spectacles, débat, café philo. Ces espaces seront ouverts aux acteurs sociaux pour accompagner l'intégration sociale à travers la culture et participer au soin (Care) que les musées peuvent dispenser grâce à l'art ;
- Une nouvelle **exposition permanente de synthèse** sur le thème *Le territoire : des dinosaures au Symbiocène* ;
- Un espace d'**exposition temporaire** pouvant accueillir les expositions temporaires de l'Écomusée mais aussi des projets des habitants. L'aspect temporaire permet des formes variées, produites en interne, louées, pour mettre en valeur des sujets d'actualité, des collections, des projets portés par d'autres structures ou encore des habitants ;
- Un espace de **mise en valeur des innovations**, **espace d'exposition interactif** des **innovations** avec d'une part un fablab muséographique d'autre part une programmation annuelle en lien avec les entreprises du territoire : expositions, ateliers,

expérimentations. Il s'appuie sur les ressources et la thématique annuelle de la **fête de la science** portée aujourd'hui par la CUCM et **l'Académie François Bourdon**.

### Focus sur la future exposition de synthèse :

L'ère géologique dans laquelle nous vivons depuis plus de 10 000 ans est appelée l'Holocène. De nombreux scientifiques ont proposé comme alternative de la nommer Anthropocène signifiant à quel point l'impact de l'Homme modifie l'environnement. Le philosophe australien Glenn Albrecht a proposé le terme de Symbiocène invitant l'humanité à coopérer avec la Nature. Le terme de symbiose en biologie signifiant la capacité d'organismes à vivre étroitement ensemble.

Les ressources du sol, qu'il s'agisse du charbon pour produire de l'énergie, de la terre pour façonner productions de céramiques, de l'eau qui peut être canalisée comme voie de transport, ou des cultures nourrissant les populations, sont le fruit d'un processus très long de millions d'années d'évolution du monde naturel.

L'exposition de synthèse démarre avec la fabrication des paysages habités des dinosaures il y a plusieurs centaines de millions d'années pour arriver à la période contemporaine.

L'organisation de l'Homme en société s'est fondée sur les ressources agricoles puis sur la maîtrise des énergies à des fins industrielles. Cette histoire a modelé le territoire de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau et sera racontée à travers des lignes de forces que sont :

- La production ;
- Les migrations ;
- Les moyens de transports ;
- L'alimentation.

Les grandes étapes sont le foyer néolithique, l'agriculture, la forge, le chemin de fer, la révolution industrielle et enfin les industries contemporaines et du futur.

- b. **La villa Perrusson** de par son histoire, sa situation géographique et son jardin remarquable peut élargir ses thématiques à la **terre façonnée** (culturelle) et la **terre nourricière** (naturelle) et à travers la programmation culturelle et événementielle qui promeut la création artistique.

Rappel chronologique :

2016 : Restauration des extérieurs et du jardin.

2023 : Pavillon Desfontaines reconstitué et remeublé.

2024 : Mise en place d'une signalétique sur le site avec déclinaison d'un logo propre.

2025 : Transfert de l'accueil-billetterie-boutique-librairie dans la villa, incarnant le style Belle époque pour le rendre plus visible et plus intuitif et offrir une meilleure visibilité sur les jardins.

Perspectives 2026-2030 : amélioration du parcours de visite

- **Favoriser un parcours** en boucle et ainsi éviter les croisements de flux dans l'escalier, limiter les circulations verticales avec une seule montée et une seule descente dans le parcours ;
- **Enrichir les contenus** scientifiques et muséographiques grâce à des outils de médiation interactifs et immersifs (cartels imprimés, ambiance sonore et olfactive, support audiovisuel...) afin de vivre pleinement dans une maison « habitée » ;
- **Créer une double exposition permanente** : l'une sur la famille Perrusson et l'autre sur la vallée de la céramique pour valoriser rapidement les collections importantes de céramique de l'Écomusée ;
- **Obtenir le label** « Maison des illustres » ;
- **Imaginer de nouvelles fonctions** pour le café Perrusson (atelier, résidence d'artistes)

La Villa Perrusson développera son programme d'activités et d'animations au cours des prochaines années autour de deux thématiques : celle de la terre façonnée et de la terre nourricière.

Le terme de « **terre façonnée** » renvoie à un lieu qui évoque l'artisanat, l'artisanat d'art, la création contemporaine ayant pour point commun le matériau terre à travers :

- La transmission d'un savoir-faire ;
- La valorisation d'une filière artisanale ;

- La promotion des métiers d'arts ;
- Des ateliers pratique d'initiation à la céramique pour le public ;
- Le soutien à la création artistique contemporaine locale ou extra-locale à travers des acquisitions (comme avec Pablo Castillo) ;
- Des résidences d'artistes, la première ayant accueilli l'artiste Harmonie Begon ;
- Des expositions temporaires sur le thème de la céramique entre autres.

La « **terre nourricière** » renvoie quant à elle au sol et à ses richesses permettant sa culture. Ceci afin d'ancrer le projet dans la dimension naturelle du patrimoine et valoriser des pratiques anciennes comme le font d'autres Écomusées ou des parcs naturels régionaux grâce à :

- La recréation de l'ancien potager Perrusson et la création d'un verger Perrusson avec une production fruitière « signature » en lien avec le plan alimentaire du territoire (PAT)
- Des ateliers de jardinage, pour sensibiliser au compostage, à la permaculture
- L'accueil d'un marché de producteurs locaux ou d'un relais AMAP favorisant les circuits-courts en lien avec les acteurs locaux

### **c. Le Pôle de Recherche et de Conservation (PRC) du Thiellay**

L'ancien siège de la Ligue de football de Bourgogne, situé au Thiellay va accueillir les bureaux des services l'Écomusée ainsi que le pôle de recherche et de conservation à **l'horizon 2026**.

Ce nouveau bâtiment devra permettre l'amélioration des conditions de conservation et d'accès aux collections. Il sera composé de plusieurs espaces dont : les réserves avec une salle écran, un espace de conditionnement, une salle de recherche, une salle de quarantaine. Le déménagement sera l'occasion de réaliser les premières interventions d'urgence sur les collections (dépollution, stabilisation, dépoussiérage, consolidation, conditionnement et prise de vue).

Il a vocation d'être un lieu de travail, de ressources, de rencontres avec l'ensemble des acteurs et partenaires de l'Écomusée et de permettre le contact entre les publics (spécialistes et non spécialistes) et le patrimoine. Pour permettre un contact entre le public et le patrimoine, une galerie de machines sera visitable sur rendez-vous et un centre de ressources documentaires ouvert largement et notamment aux associations du territoire sera à disposition. Le site se veut aussi un point de dialogue entre l'équipe de l'Écomusée et la population.

En interne et pour le public de professionnels (chercheurs, restaurateurs du patrimoine) ce nouveau site permettra d'avoir facilement accès aux collections et de pouvoir les étudier, les restaurer pour une meilleure connaissance et préservation de celles-ci. Le tout afin de valoriser avantageusement ce patrimoine.

Des événements permettront de donner accès aux collections :

- Un « auvent » des machines étant une partie visitable sur RDV par de petits groupes d'une partie des réserves ;
- Les Journées Européennes du Patrimoine ;
- La Nuit des Musées.

Ces espaces permettront également de renforcer les partenariats et les réseaux en facilitant l'organisation de formations, de chantiers-écoles, de rencontres professionnelles (séminaires, journées d'études, colloques) et de rendre vivant ce patrimoine conservé « en coulisses ».

#### **d. La Briqueterie**

Située sur la commune de Ciry-Le-Noble, la Briqueterie, monument inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, est le dernier site industriel du territoire autour de la brique. Située le long du canal au sud du bassin minier, de nombreuses machines sont encore en fonctionnement.

Le site est exploité par la commune deux mois par an durant l'été et dispose d'un budget de 16 000 € pour une ouverture partielle comprenant l'espace d'accueil, la salle des machines et certains espaces extérieurs. Durant la période d'ouverture, la commune propose des animations et le site accueille ainsi 800 visiteurs sur la période estivale.

En 2025 une étude en 3 volets a été lancée pour :

- Vérifier les éléments du bâtiment pouvant être sauvegardés (selon quelles conditions) et ceux nécessitant une démolition (définition d'un nouveau périmètre MH avec avis formel de la DRAC) ;
- Proposer des scénarios de valorisation des éléments qui pourraient être sauvegardés ;
- Explorer des pistes de portage et d'exploitations du site (comme les modalités juridiques des partenariats publics-privés).

### 3. Améliorer l'accueil et l'offre culturelle en favorisant l'inclusion et la diversification des visiteurs

Depuis 2012, le Musée de l'Homme et de l'Industrie enregistre une fréquentation globalement stable, avec une moyenne annuelle de 13 000 visiteurs, atteignant un pic de 15 000 en 2018.

La villa Perrusson, dont les jardins sont accessibles depuis 2016, connaît quant à elle une affluence notable depuis l'ouverture de ses espaces intérieurs en 2023. Malgré une période d'accueil limitée à sept mois par an, le site a accueilli 12 000 visiteurs sur cette période. L'enjeu est de renforcer la programmation de la villa pour maintenir son attractivité.

Cette fréquentation modeste révèle un réel potentiel pour développer davantage l'attractivité des deux sites. À cet égard, l'Écomusée doit mettre en œuvre les actions déterminantes pour élargir ses publics. En effet, au regard du bassin démographique, de la renommée et des moyens (humains et financiers) de l'Écomusée force est de constater la faiblesse de la fréquentation.

Ainsi, l'Écomusée se donne pour objectif d'augmenter significativement la fréquentation et de diversifier les publics, d'améliorer les conditions de visite et l'offre culturelle et patrimoniale. L'Écomusée doit s'assurer de l'inclusion du plus grand nombre de personnes par des propositions variées, accessibles tant d'un point de vue physique que cognitif, et en faire un musée encore plus populaire.

L'objectif est de **doubler la fréquentation du musée en 10 ans** et diversifier significativement ses visiteurs avec 4 axes prioritaires :

- La jeunesse ;
- Les touristes ;
- Les adultes éloignés de la pratique muséale ;
- Les publics en situation de handicap.

#### a. La jeunesse

##### *i. Du plus jeune âge jusqu'à 10 ans.*

Chaque enfant du territoire devra, par le biais de l'école, être venu au moins une fois dans un des sites de l'Écomusée. Les élèves des écoles maternelles et primaires avec des propositions ludiques ne reproduisant pas forcément le schéma de l'apprentissage scolaire.

Les enfants, qu'ils viennent en groupes scolaires ou individuellement, sont invités à découvrir le musée comme un espace d'épanouissement et pas uniquement de contraintes, d'où le développement de **propositions adaptées**.

L'objectif est de renforcer les liens avec l'Education nationale et revoir le rôle de l'enseignant-relais afin d'accueillir en priorité les écoles de la CUCM.

Les enjeux de mobilité sont un frein clairement identifié. qui peut être favorisé en soutenant les déplacements vers les sites de la CUCM.

En favorisant aux plus jeunes l'accès à la culture, l'objectif est de dédramatiser la visite pour en faire un espace de plaisir et d'habitude en encourager les enfants à revenir avec leurs parents et/ou à devenir de futurs visiteurs eux-mêmes.

## *ii. Collèges*

Le programme de 4<sup>e</sup> incluant le paternalisme patronal et donc l'histoire de la famille Schneider au Creusot, l'Écomusée possède avec le MHI un atout important pour étendre son rayonnement régional et national.

La réflexion doit être complétée pour offrir aux collégiens une visite au moins à la journée, depuis l'accès ferroviaire ou autoroutier. La question se pose, à l'échelle de la ville, de l'accueil des classes qui souhaitent passer une nuit.

## *iii. Lycée*

Au programme de 1<sup>ère</sup>, la Révolution industrielle met une partie du discours de l'Écomusée au centre de l'attention. De la même manière que pour les élèves de 4<sup>e</sup>, une réflexion est à mener pour un accueil étendu à l'échelle des lycéens et favoriser le rayonnement de l'Écomusée et du territoire.

## **b. Les adultes éloignés de la pratique muséale**

L'Écomusée est engagé dans une démarche de solidarité et veut rendre la culture accessible aux personnes qui en sont les plus éloignées. C'est un travail de fond, à long-terme, pour aller au-devant de ces publics, défendre les **droits culturels** et lutter contre les inégalités.

Pour se faire, l'Écomusée souhaite développer le travail de mise en réseau avec des nouveaux partenaires comme les centres sociaux-culturels, l'OPAC, et les acteurs des quartiers prioritaires politique de la ville du territoire, les EPHAD, le tissu associatif et les entreprises.

### c. Les touristes

Situé entre le Morvan et le nord de la vallée du Rhône, le territoire de la CUCM se trouve sur un axe de passage touristique riche de paysages et d'un patrimoine important dont l'autunois, par exemple, tire un bénéfice avec des flux de touristes néerlandais et allemands.

A l'échelle de la CUCM, l'Écomusée comme opérateur patrimonial se positionne comme un acteur du tourisme autour du patrimoine bâti (PAH) grâce à ses bâtiments remarquables mais aussi dans la structuration de parcours permettant aux touristes d'avoir une vision claire des propositions de visites (parcours minier/industrie...).

L'expérience globale du tourisme ne peut se faire sans une politique générale intégrant les questions des mobilités, des propositions de restauration, et des possibilités de couchages.

La proximité de l'OT dans le château de la Verrerie est un atout pour penser un projet de manière commune et faire du château la porte d'entrée d'une découverte/visite de la région.

Le **tourisme industriel** est très prisé par le public. Cette appétence du public pour ce type tourisme et l'engagement des acteurs du territoire (OT, entreprises, organisations professionnelles...) ouvrent la voie à des développements possibles avec le projet culturel.

### d. Le public en situation de handicap

Il est proposé dans un premier temps de nommer un référent aux personnes souffrant de handicaps (visibles et invisibles) qui aura été au préalable formé au sujet. Les propositions doivent être pensées non discriminantes c'est-à-dire pensées pour tous les publics mais accessibles aux personnes porteuses de handicap ce qui signifie de penser globalement le sujet de l'accessibilité et pas seulement d'isoler un parcours ou des éléments du parcours.

#### **e. Pour tous les publics : ouvrir plus et mieux l'Écomusée**

Le MHI et la villa Perrusson ferment plusieurs mois par an (MHI : début décembre-début février ; VP début novembre-début mai) privant les sites de visites pendant les vacances de Noël et de février. Une réflexion est à mener sur des plages d'ouverture en accord avec les habitudes des publics attendus.

La cohérence d'accueil sur les deux sites implique des agents formés de la même manière bénéficiant d'une même culture de l'accueil qui doit être fidèle aux valeurs d'inclusion de l'Écomusée.

Le développement d'une offre culturelle originale a pour objectif d'attirer de nouveaux publics et encourager le public existant à revenir, à travers les expositions temporaires, une programmation culturelle ambitieuse et une médiation humaine accessible.

L'Écomusée proposera chaque année une thématique originale et unique pour l'ensemble de sa programmation culturelle en lien avec son identité.

Après la thématique des jardins en 2025 et une exposition temporaire *Sous le chapeau des gnomes* destinée aux enfants. À la croisée de la mythologie, de la culture populaire et des enjeux écologiques contemporains, cette exposition propose un voyage sensoriel à travers quatre univers des gnomes : la maison, le jardin, la forêt et la quête du chaudron d'or.

Les prochaines thématiques envisagées sont :

- 2026 *Le banquet*

Deux expositions seront déclinées sur ce thème :

- une résidence d'artiste avec Harmonie Bégon à la villa Perrusson qui fera le lien entre un patrimoine industriel révolu et la création contemporaine

- une production artisanale durable et désirable pour son territoire.

- 2027 *Restitution* d'une collecte écomuséale ?

Expérimenter une collecte écomuséale en 2026 dont le thème pourrait-être « populaire », un thème suffisamment large pour démarrer l'expérience avec des groupes à constituer. L'Écomusée du Grand-Orly-Seine-Bièvre travaille actuellement sur une nouvelle collection écomuséale. Nous pourrions nous appuyer sur leur propre expérimentation de cette fin d'année.

- 2028 Exposition d'intérêt national : *Métal* : feu, forge et fusion.

Cette exposition portera sur la forge et la transformation du métal, en croisant les approches techniques, symboliques, industrielles et environnementales. Elle entend questionner le rôle du feu et du métal dans l'histoire des sociétés, depuis les gestes artisanaux jusqu'aux grandes infrastructures industrielles contemporaines.

- 2030 *Identités bourguignonnes* en partenariat avec le musée de la Vie Bourguignonne de Dijon.

Qui sont les bourguignons ? La Bourgogne, ses paysages, ses habitants d'hier et d'aujourd'hui, ses patois, ses traditions, son identité, son folklore, en passant par l'art, l'architecture et la cuisine. Cette exposition serait itinérante.

Tous les 6 ans, une exposition **d'intérêt** national et voire international sera produite et destinée à accroître l'attractivité de l'Écomusée, son rayonnement et celui de son territoire. L'Écomusée resterait producteur de ses expositions en interne à l'exception d'expositions louées pour permettre des respirations particulièrement en contexte de projets de la période 2025-2030 ( exemple : projet de partenariat avec le musée Rodin et son atelier Rodin : dispositif itinérant d'exposition de reproductions d'œuvres d'Auguste Rodin accessible à l'œuvre de ce dernier sur le Territoire)

Les autres formes d'expositions que développerait l'Écomusée porteraient sur des « expositions-dossiers » qui pourraient être itinérantes à l'échelle de la CUCM et des expositions ex-situ c'est-à-dire présentées ailleurs que dans les sites de l'Écomusée.

En renforçant la programmation événementielle et les actions de médiation, l'Écomusée souhaite :

- Devenir un lieu de débat et de consolidation de la citoyenneté en augmentant la fréquence, les thématiques et les intervenants des conférences, diversifier les formats des échanges ;
- Favoriser la découverte patrimoniale du territoire en travaillant en réseau avec d'autres sites pour favoriser la circulation des publics (billets couplés par exemple) ;
- Diversifier les propositions pour des publics variés (enfants, scolaires, adultes, familles, salariés, locaux et touristes) en développant des outils de médiation sur la base de manipulations, différents types de visites (visites scolaires, visites individuelles, visites de groupe, visites flash, accompagnement numérique), des outils numériques qui puissent être évolutifs et en travaillant avec les acteurs des savoir-faire présents sur le territoire qu'il s'agisse de partenaires (universités...), d'artisans ou d'entreprises, de services de la CUCM et des communes du territoire.

## 4. Devenir un acteur de la transition écologique

Dans la ligne du manifeste de la FEMS appelant les Écomusées à être des acteurs de la solidarité et de la transition écologique, l'Écomusée Creusot Montceau fait de ces sujets un de ses axes stratégiques pour les années à venir.

A l'heure où l'on parle beaucoup d'éco-conception des expositions, l'action en faveur de l'environnement doit s'inscrire dans un cadre plus général qui comprend :

L'**impact du tourisme** dont on sait que c'est le facteur le plus producteur de gaz à effet de serre (GES) pour les musées, du fait majoritairement du transport (97 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> en 2002, soit l'empreinte carbone de plus de 10 millions de Français)

La mesure et la correction des **pratiques internes** :

- déplacements domicile-travail et professionnel ;
- matériaux de conservation des collections ;
- bilan énergétique (climatisation notamment) ;
- « sourcing » des matériaux, réusage et gestion des déchets en appliquant le principe des 4 « R » : Repenser, Réduire, Réutiliser, Recycler.

La défense de l'**équité**, de la **diversité** et de l'**inclusion** en créant des environnements accessibles et représentatifs pour toutes et tous.

A ces fins, l'Écomusée souhaite :

- Faire émerger un socle commun de convictions et de pratiques écoresponsables au sein de l'institution ;
- Se donner les moyens : acquérir les outils, compétences et méthodologies nécessaires en se formant de manière prioritaire pour mesurer l'impact de l'Écomusée en termes d'émissions de GES (Ademe, Carbone 4 Académie)

- Inscrire systématiquement l'écoresponsabilité dans toutes ses dimensions ;
- Aligner les pratiques du musée avec les principes qu'il défend par la réduction de son empreinte carbone et de ses pollutions à travers des actions concrètes listées ci-dessous
  - L'amélioration de l'efficacité énergétique ;
  - La production de supports de communication plus durables ;
  - La mise en œuvre d'une sobriété numérique ;
  - L'organisation responsable des événements ;
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux, en incitant à la mise en action en intégrant les thématiques environnementales et sociales.

## **5. Connaître, valoriser et rendre accessibles les collections**

Les collections de l'Écomusée sont au cœur des projets structurants avec la reconstitution Belle Epoque et les expositions à la villa Perrusson, l'installation du pôle de recherche et de conservation et la rénovation du musée de l'Homme et de l'Industrie ainsi que les expositions temporaires sur les différents sites.

Un certain nombre d'actions proposées à 5 ans apparaissent nécessaires. A l'horizon 2029, il est ainsi proposé de prioriser le travail sur :

- Le projet de pôle de recherche et de conservation et tous les « sous-projets » qui s'y rapportent : suivi de l'adéquation du projet bâtiment aux besoins des collections, du traitement et du déménagement des collections à venir pour garantir la conformité des interventions, participer à l'organisation préparer et mettre en œuvre l'exploitation du bâtiment ;
- La réalisation du plan de récolement décennal et des collections inventoriées et procéder à celui-ci en fonction des priorités définies ;
- La conservation sélective de 80 % des collections non inventoriées.

Le plan d'action suivant en résulte :

### **a. Evaluation et hiérarchisation des collections**

- i. Identifier les collections représentatives qui permettront d'illustrer le futur parcours de synthèse.
- ii. Préparer pour chaque site les Plans de Sauvegarde des Biens Culturels (PSBC) qui impliquent une hiérarchisation des collections en cas de péril.
- iii. Trier les collections /conserver de manière sélective.

### **b. Planification de l'inventaire et de la documentation (2025-2027)**

- i. Intégrer des campagnes de récolement dans la charge régulière autour des collections
- ii. Identifier les collections à : conditionner, déménager et documenter (années 2024-2026)

### c. **Plan de conservation et restauration**

- i. Conservation préventive
- ii. Restauration
  - 1. Dresser une liste par ordre de priorité en identifiant les urgences/périls pour construire un plan de restauration.
  - 2. Présenter régulièrement en commission les dossiers.
  - 3. Préparer les objets sélectionnés pour l'exposition de synthèse sachant que pour certaines machines la restauration pourrait être complétée par une remise en fonctionnement.

### d. **Politique d'acquisition (2025-2035)**

Mise en place d'un nouveau cadre de gestion des collections intégrant, dès l'acquisition de collection la capacité à en réaliser son inventaire, sa documentation et être garant de sa préservation et de sa mise à disposition pour le public pour :

- a. compléter des fonds existants comme la thématique du textile
- b. développer un fonds « contemporain » (artistes contemporains, artefacts industriels et ethnographiques)
- c. favoriser des acquisitions en lien avec la thématique annuelle

e. **Refonte du centre de ressources documentaires** (CRD) autour d'un projet documentaire incluant la gestion des collections et le désherbage mais aussi le rôle davantage central que doit jouer le centre dans la vie de l'Écomusée et son service aux habitants.

La refonte du centre de ressources documentaires passe par :

- un projet de déménagement sur le site du Thiellay : étude de faisabilité, aménagement des espaces (magasins et salle de consultation), chantier des collections (dépoussiérage, traitement préventifs et curatifs, reconditionnement), déménagement ;
- une nouvelle politique documentaire qui permette de définir les grandes orientations du CRD : politique d'acquisition (réalisée en 2025), politique de conservation et d'accessibilité ;

- la mise en œuvre de la politique documentaire du CRD : tri et désherbage des fonds, récolement, reprise du système d'indexation des fonds bibliothèque, procédure et outils de gestion de conservation ;
- des projets de valorisation : mise en ligne des 21 000 photos sur le portail photothèque (projet en cours) ; numérisation et mise en ligne de certains fonds d'archives ; inventaire et numérisation du fonds multimédias comme les archives sonores, photos et vidéos sur supports obsolètes (négatifs, diapositives, cassettes VHS, CD-Rom, etc.).

#### Solutions proposées pour le centre de documentation

Trois scénarios sont étudiés allant du maintien rénové au château jusqu'au déménagement complet vers le site du Thiellay, nécessitant une étude de faisabilité pour définir les répercussions sur les publics et les missions.

L'enjeu étant de préserver les fonds documentaires tout en maintenant le service public dans des conditions optimales de conservation et d'accessibilité.

## 6. Créer une stratégie de communication adaptée pour définir une image et promouvoir ses actions

Le terme même d'écomusée est complexe à comprendre.

Le constat fait sur les différents sites de l'Écomusée de diversité des horaires et des moments d'ouverture, de l'éparpillement des ressources en ligne, oblige à une remise en question de la **lisibilité** et de la **visibilité** de l'Écomusée.

Il est proposé de réfléchir à plusieurs pistes permettant aux visiteurs, locaux et touristes, de mieux identifier l'Écomusée et ses offres à travers :

- Un **nouveau nom**, le terme Écomusée n'étant compris que par quelques professionnels ;
- Une **identité visuelle et graphique** en accord avec la dynamique de l'Écomusée (avec supports prémaquettes) facilitant son identification et sa visibilité ;
- Un **seul site internet** propre et ayant vocation à être un portail des agendas et des ressources, en lien avec ses réseaux sociaux qui doivent devenir un lien avec les habitants qui les utilisent ;
- Une mise en adéquation des moyens internes et externes en termes de communication.

L'élaboration d'une **stratégie de communication** sera effectuée avec l'appui d'une mission externe. Celle-ci se fera en articulation et cohérence avec la communication globale de la CUCM, contribuant ainsi à valoriser et incarner le "Territoire de tous les possibles".

L'Écomusée souhaite développer les contacts avec le public à travers les réseaux sociaux, une newsletter, l'incitation à émettre des avis Google, la construction de projets participatifs ou encore la participation à des salons touristiques.

## 7. Ouvrir et enrichir son réseau et ses partenariats

À l'avant-garde de l'innovation muséale à sa création, l'Écomusée souhaite élargir et structurer son réseau en s'appuyant sur des collaborations ciblées :

- avec les **acteurs locaux** pour consolider les partenariats existants et en initier de nouveaux afin d'ancrer davantage l'Écomusée dans le tissu social et citoyen ;
- avec le **monde académique** pour renforcer les liens avec l'enseignement supérieur et la recherche afin de nourrir les projets ;
- avec les **entreprises** pour développer des collaborations avec les acteurs économiques locaux (mécénat, projets communs, valorisation des savoir-faire) ;
- avec le **secteur touristique** pour coopérer avec les opérateurs (offices de tourisme, hébergeurs, guides) ;
- avec les **réseaux patrimoniaux** en s'inscrivant dans des dynamiques nationales et internationales (réseaux d'Écomusées, institutions patrimoniales) pour partager les bonnes pratiques et mutualiser les ressources.

### a. Acteurs locaux

**Acteurs culturels et musées locaux et régionaux** comme L'Arc, L'embarcadère, Le musée de la Mine à Blanzky, Le musée de la Maison d'Ecole et La physiophile à Montceau. Les **associations locales** pour le raffermissement de liens et la création de nouveaux partenariats avec par exemple La baraque TV, la compagnie Zumbo, le Photo-club du Creusot, Humanity, l'association arc-en-ciel, l'atelier du coin.

### b. Enseignement supérieur et recherche

Les liens sont à raffermir avec les établissements d'enseignement supérieur, la bibliothèque universitaire, le restaurant universitaire et les associations étudiantes. Outre la question de la visite du MHI, des projets au long cours de partenariats avec l'IUT sont à imaginer comme la mise à disposition d'objets des collections pour les étudiants dans le cadre de leur parcours étudiant.

Des pistes de travail, aujourd'hui inexplorées, sont à imaginer avec les parcours professionnels relevant du patrimoine comme le Master « Direction d'établissements et de projets culturels » de l'Université Bourgogne Europe et l'OCIM (établissement rattaché à l'UBE) qui sont des partenaires potentiels de proximité, ou encore l'Ecole du Louvre (séminaire muséologie Master 1), l'institut National du Patrimoine et le Master « Expographie » de l'Université d'Arras. Les formations de robotique et cobotique dispensées à l'école d'ingénieur Polytech Dijon, pourraient également trouver des liens avec l'Ecomusée dans le cadre d'un projet d'innovation muséale.

Dans la suite d'un rapprochement avec l'Académie François Bourdon, le partenariat avec des laboratoires de recherches travaillant sur le patrimoine industriel, à l'échelle locale ou nationale, voire internationale serait pertinent. Pour mémoire l'AFB délivre tous les ans le prix d'histoire François Bourdon.

#### **c. Entreprises locales pour des visites**

Framatome  
Michelin  
Turbine casting  
Alstom,  
Industeel  
Safran,  
Novium...

#### **d. Opérateurs touristiques**

Office de tourisme  
Destination Saône et Loire  
Tourisme en Bourgogne-Franche-Comté

#### **e. Réseaux patrimoniaux nationaux et internationaux**

L'Écomusée a été membre fondateur du Comité d'information et de liaison pour l'archéologie, l'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel (**CILAC**). Une réflexion est à mener sur le rôle plus actif que pourrait jouer l'Écomusée dans l'association.

Les partenaires de longue date, tels que la Cité des sciences et de l'industrie et le Conservatoire national des arts et métiers, pourraient jouer un rôle déterminant dans les projets à venir menés par l'Écomusée. Leur implication serait notamment essentielle pour des initiatives d'envergure, comme l'exposition d'intérêt national (2028) et le renouvellement de l'exposition permanente de synthèse du MHI.

La Fédération des Écomusées et musées de société (**FEMS**) est à l'échelle nationale l'association la plus proche des préoccupations de l'Écomusée. D'ailleurs les journées qui se sont tenues en 2025 en Bourgogne Franche-Comté ont permis d'évoquer le projet de l'Écomusée et de faire visiter la villa Perrusson.

Au plan local, la récente Association des Musées de Bourgogne Franche-Comté (**AMBFC**) offre des opportunités de rencontres à l'échelle régionale et permettrait de construire un réseau professionnel et de bénéficier des formations qu'elle organise.

Les autres associations professionnelles que sont l'*International Council of Museums* (**ICOM**) ou l'Association des musées et centre pour le développement de la culture scientifique et technique (**AMSCTI**) se font au titre de l'établissement. L'adhésion à l'Association générale des conservateurs des collections publiques de France (**AGCCPF**) se fait à titre individuel. Ces adhésions sont peut-être secondaires dans un premier temps.

Si les priorités changent, une réflexion est à mener sur l'adhésion simple à une association et le fait d'être partie prenante et agissante.

A plus long terme l'Écomusée souhaite se rapprocher :

- De l'Association française des fundraisers ;
- De l'Association des archivistes de France (**AAF**) ;
- De Bibliopat, association de professionnels de gestion des fonds patrimoniaux ;
- De l'Association Française des Régisseurs d'œuvres d'Art (**AFROA**).

## 8. Adapter l'organisation et les moyens de l'Écomusée pour répondre à son nouveau projet

Le nouveau projet de l'Écomusée implique une **transformation de l'organisation** de la direction de l'Écomusée, une **réaffectation** et une **adaptation de ses moyens**, une stratégie d'augmentation des marges de manœuvre à long terme et le renforcement d'un **travail transversal** au sein de l'équipe et de la CUCM.

### a. Une nouvelle organisation

Une **nouvelle organisation** de la direction sera à étudier dans le cadre de la création d'un Pays d'art et d'histoire et de la **transformation de l'Écomusée** pour la mise en œuvre du PSC.

Au sein de la CUCM pour favoriser l'horizontalité et la circulation des informations au sein du pôle et avec les autres directions.

Au sein de l'Écomusée pour éviter des effets de silos des différents secteurs et favoriser la transversalité en identifiant clairement les rôles et en nommant des référents (inclusion, transition écologique, *etc.*) et en mettant en œuvre des objectifs de qualité (labels Tourisme & Handicap ; Destination d'Excellence ex-Qualité Tourisme ; Diversité, *etc.*)

Il doit exister une véritable adéquation entre les ambitions des projets structurants et les moyens à allouer ainsi qu'une **planification réaliste** des projets et des calendriers.

### b. La diversification et le développement des sources de financement

S'assurer de la bonne connaissance des subventions locales, régionales, nationales et européennes et développer un plan de financement à moyen-terme.

Dégager les ressources internes pour piloter très en amont les projets et les recherches de financements.

Consolider le mécénat, l'étendre et le structurer grâce à la création d'un club des mécènes ou d'une association des amis de l'Écomusée et développer le financement participatif de particulier (bornes de dons et cagnotte en ligne).

### **c. Le développement des compétences**

**La montée en compétences** de l'équipe grâce à un programme ambitieux de formation. L'équipe de l'Écomusée sera davantage mise à contribution dans l'analyse et la résolution de problèmes avant de solliciter une intervention extérieure.

Fonctionner davantage en réseau avec les journées professionnelles et des visites de sites.

S'orienter vers des formations « métiers » tout comme des fonctions transversales (créativité, gestion de projet par ex.).

Inscrire la formation comme un axe de développement à long terme.